



LA SAGESSE DES JARDINIERS

Guide de gestion écologique
du parc des Coteaux

parc **LAB**

LA SAGESSE DES JARDINIERS

**GUIDE DE GESTION ÉCOLOGIQUE
DU PARC DES COTEAUX**

ÉDITO	P02
1 - LE PARC DES COTEAUX	P04
PAYSAGES, ENVIRONNEMENTS ET TERRITOIRES	
2 - LE PLAN DE GESTION INTERCOMMUNAL	P18
PROTÉGER, GÉRER ET DIALOGUER	
3 - JARDINER LE PARC DES COTEAUX	P28
APPRENTISSAGE, CONSEILS PRATIQUES ET EXPÉRIMENTATIONS	

ÉDITO

Vus du ciel, les espaces végétalisés et boisés courant le long du coteau qui surplombe la Garonne à Bordeaux apparaissent de manière évidente. Les parcs de nos quatre villes ne font alors plus qu'un : le parc des Coteaux.

Vu depuis les quais rive gauche, celui-ci dévoile les chartreuses érigées par les notables bordelais qui venaient ici renouer avec la nature et les arbres remarquables qu'ils nous ont laissés en héritage ; les falaises calcaires autrefois grignotées par l'industrie et bien sûr les traces contemporaines des grands ensembles d'habitat social et les équipements emblématiques de leur renouveau.

Mais c'est en arpentant le parc des Coteaux que l'on mesure la chance que nous avons, habitants de la Rive Droite et de la métropole, de bénéficier d'un tel patrimoine. On vous parlera souvent des vues uniques offertes par les belvédères, mais le parc des Coteaux vous offrira bien plus encore si vous prenez le temps d'observer, d'écouter, d'y goûter et d'y revenir.

Conscients de ce « trésor » dont nous sommes dépositaires, de l'atout qu'il constitue pour nos villes, de l'importance qu'il revêt pour nos concitoyens, nous avons engagé dès 2003 un travail de réflexion sur la valorisation et la préservation du parc des Coteaux dans le cadre du Grand Projet des Villes Rive Droite. Les premières études de Jean-Pierre Clarac (2003)

puis de Christophe Bouriette et Marion Vaconsin (2008), nous ont permis d'engager progressivement l'aménagement de nos parcs et la boucle verte qui doit à terme les relier tous.

Puis, à partir de 2010, la biennale panOramas s'est attachée à révéler le parc en nous invitant à porter un autre regard sur ce paysage et y tester de nouvelles pratiques, artistiques, culturelles, sportives, de loisirs.

Enfin, le parc LAB, ou laboratoire du parc des Coteaux, initié en 2013, et l'étude *La Sagesse des jardiniers* menée en 2016-2017, ont mobilisé élus, techniciens et jardiniers municipaux, afin de construire ensemble une stratégie commune et un plan de gestion intercommunal du parc. Ce guide est le fruit de ce travail collectif. Il présente les enjeux écologiques, sociologiques et culturels du parc, la philosophie dans laquelle nous nous inscrivons pour y répondre, mais aussi de manière pratique les actions que nous pouvons mener pour en assurer une gestion partagée et bienveillante.

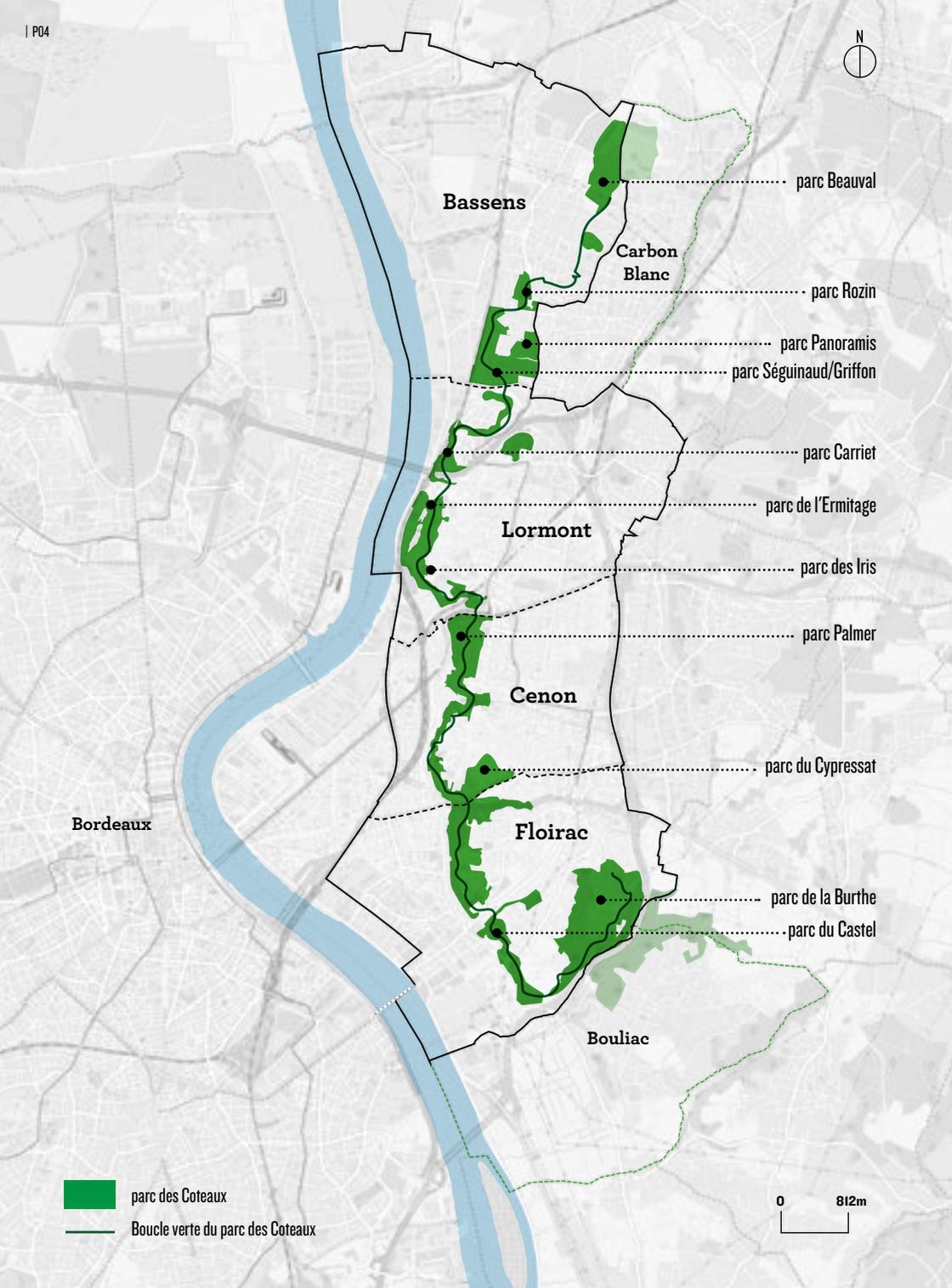
Vous l'aurez compris, ce guide n'est qu'un début. Il marque notre engagement à consolider, expérimenter, à aller plus loin dans la préservation et la valorisation du parc des Coteaux. Il peut aussi contribuer à nous sensibiliser au monde végétal qui nous entoure et nous inviter à jardiner.

Jean-François EGRON
Psdt du GPV Rive Droite
Maire de Cenon

Jean-Jacques PUYOBRAU
Maire de Floirac

Jean TOUZEAU
Maire de Lormont

Jean-Pierre TURON
Maire de Bassens



1

LE PARC DES COTEAUX PAYSAGES, ENVIRONNEMENTS ET TERRITOIRES

UN ESPACE NATUREL MÉTROPOLITAIN

Marais et zones humides, forêts et vignobles, parcs et jardins, l'agglomération bordelaise possède de considérables richesses naturelles, ainsi qu'un formidable patrimoine environnemental et paysager. Parmi ces richesses, le parc des Coteaux constitue un espace naturel métropolitain majeur. Majeur, tout d'abord par ses dimensions. Il constitue en effet un ensemble de parcs d'environ 400 hectares, dont 240 dans le domaine public, qui, au fil des coteaux de la rive droite, se déploie sur quatre communes importantes de l'agglomération où vivent près de 70 000 personnes. Majeur ensuite, par la multitude de promenades et d'espaces récréatifs qu'il offre à un public citoyen qui exprime de plus en plus fortement son attachement à l'image d'une nature apaisante porteuse de valeurs positives. Majeur enfin, par la richesse et la diversité des milieux écologiques qui le composent. Outre les habitats communs aux régions atlantiques, on observe, dans les vallons frais et humides, des habitats à affinités montagnardes, alors que sur les affleurements calcaires se développent des espèces que l'on rencontre habituellement sous les climats méditerranéens. Le parc des Coteaux incarne donc non seulement un vecteur de biodiversité et de nature au sein des espaces urbanisés, mais aussi une réserve de sens et d'émotions, ainsi qu'un foyer de ressourcement au cœur de la ville.

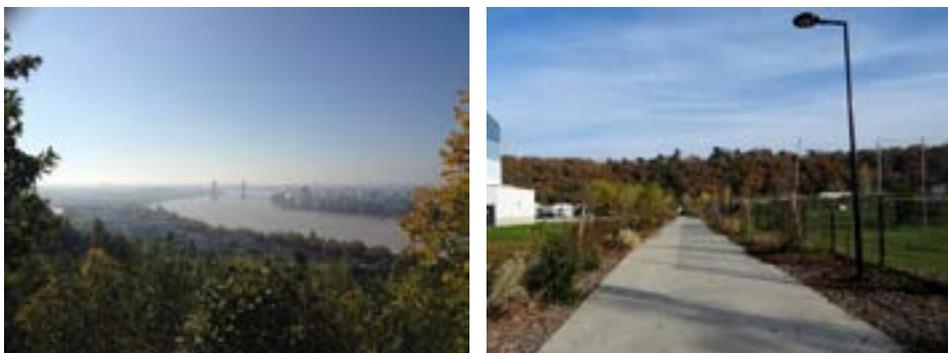
UN PROJET POUR CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN

Derrière le terme parc des Coteaux, il y a aussi un projet : celui de construire la ville de demain à partir de la protection et de la valorisation d'une trame paysagère qui joue désormais un rôle structurant dans l'organisation et le développement de la ville. Celui aussi d'inventer un nouveau modèle de parcs, accessibles et ouverts à des usages variés, allant des pratiques récréatives à la mise en scène esthétique, en passant par la protection des ressources naturelles. Or, un tel projet ne peut faire l'économie d'une réflexion collective sur les modalités d'entretien et de gestion de ces espaces qui, dans une perspective de développement durable, doivent assumer tout autant la protection de l'environnement, l'économie de moyens engagés que la diversité des manières de pratiquer et de se représenter ces espaces. L'enjeu de la gestion des paysages et des parcs pose ainsi avec acuité le problème de l'élaboration d'un diagnostic partagé qui intégrerait non seulement des connaissances scientifiques éparses, mais également l'expérience et les savoirs des jardiniers municipaux ainsi que les attentes locales des habitants. La première partie de ce guide vise à poser les bases de ce diagnostic partagé.

1. DES PAYSAGES À LIRE

Les coteaux de la rive droite de l'agglomération bordelaise se présentent aujourd'hui comme une épaisse bande boisée qui se déroule parallèlement au cours de la Garonne. Traversant du nord au sud les communes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac, ils culminent à des altitudes variant de 60 à 73 mètres. Depuis ces hauteurs, de larges horizons s'offrent à la vue. Au loin, la forêt du plateau landais puis le grondement sourd et l'enchevêtrement des constructions de la ville. On aperçoit ensuite la large vallée de la Garonne et le méandre en forme de demi-lune du port de Bordeaux. Plus en aval, les containers et les grues du port de Bassens dessinent un paysage qui évoque une remarquable histoire industrielle et maritime. Si à présent l'on tourne le dos au fleuve et que l'on regarde vers l'est, la ligne soutenue du coteau borne l'horizon à courte distance. Le vert des boisements offre alors un contraste saisissant avec le paysage urbain environnant fortement marqué par la présence du bâti.

Depuis le plateau, les coteaux offrent de formidables panoramas sur l'agglomération bordelaise - ici, depuis Bassens. A l'inverse, depuis la plaine, la ligne des coteaux borne l'horizon (quartier Libération à Floirac)



Entre palus de la Garonne et plateau de l'Entre-deux-Mers

Ces paysages si singuliers de coteaux constituent le rebord occidental du plateau de l'Entre-deux-Mers qui, à cet endroit, vient s'évanouir dans les terres basses de la vallée de la Garonne désignées localement sous le vocable de *palus*¹. Par ce terme, on entend les terres d'alluvions² comprises entre le fleuve et le pied du coteau. Les palus correspondent aujourd'hui aux secteurs urbanisés de la Bastide et du Bas-Cenon, de La Souys ou du port de Bassens.

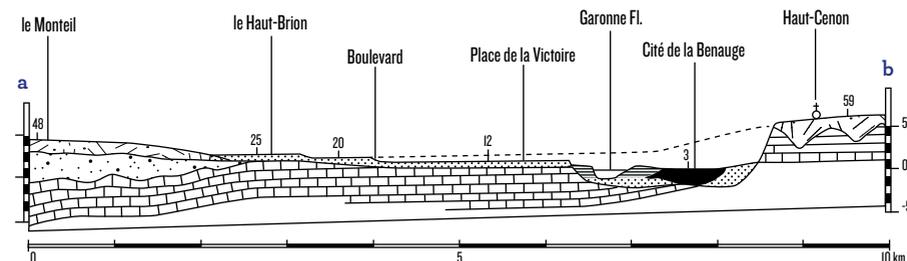
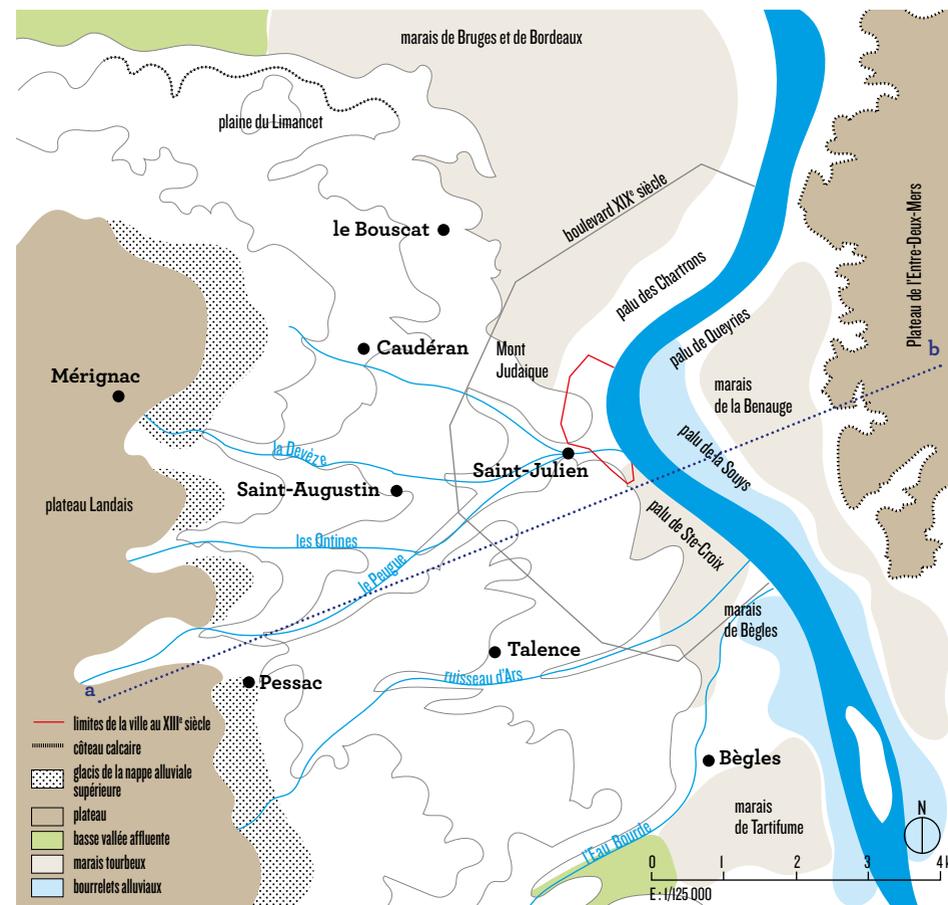
Au-delà des palus de la Garonne, se trouve le front des coteaux. A travers les frondaisons des arbres, on peut y apercevoir d'importants affleurements de roches blanches. Ceux-ci correspondent à l'épaisse couche de calcaire dont les coteaux sont constitués. Sur ces bancs de calcaire se développe un sol sec et pauvre en éléments nutritifs qui offre des conditions écologiques propices au développement d'une flore et d'une faune de type méditerranéen très singulière à l'échelle de la Gironde. Les cyprès qui déploient leurs silhouettes élancées sur les coteaux de Floirac ou de Cenon constituent la marque visible de cette spécificité écologique.

¹Palus : En forme de cuvette, les palus se composent de deux parties. Située au contact direct de la Garonne, la première est appelée bourrelet alluvial car elle est constituée d'un amoncellement de sédiments apportés par le fleuve. Ce bourrelet constitue donc une zone surélevée par rapport au fleuve et est en cela insubmersible. La seconde partie correspond à une zone basse et déprimée, autrefois marécageuse, qui, entre le bourrelet et le pied du coteau, est particulièrement sensible au risque d'inondation.

²Alluvions - dépôts alluvionnaires : Un alluvion consiste en un dépôt de sédiments de matériaux solides transportés et déposés par les eaux courantes d'un cours d'eau. Les dépôts d'alluvions se réalisent lorsque le débit devient insuffisant pour transporter la matière.

À certains endroits, les affleurements calcaires se font plus marquants dans le paysage. Le front du coteau a visiblement été entaillé par des carrières aujourd'hui abandonnées, mais qui, autrefois, ont largement contribué à fournir les pierres pour la construction de la ville de Bordeaux. Bien que l'on trouve des traces de cette activité d'extraction tout au long des coteaux, celle-ci a plus particulièrement imprimé sa marque à Lormont au niveau du parc de l'Ermitage.

Inscription des coteaux de la rive droite dans son contexte géographique métropolitain. (d'après Pierre Barrère, 1962 et Vaucelle, 1999)



L'eau, un élément discret mais structurant

Sur les coteaux, l'eau est discrète et furtive. On la rencontre au détour d'anciennes sources captées ou d'anciens lavoirs. Pourtant, malgré son caractère secret, l'eau a largement façonné le paysage. La Jacotte et le Rebedech, le Pimpin ou Le Gua, tous ces ruisseaux qui descendent vers la Garonne depuis le plateau de l'Entre-deux-Mers ont en effet érodé le calcaire et formé des vallons perpendiculaires à la ligne des coteaux. Facilement reconnaissables à la silhouette pyramidale des aulnes qui y poussent, ces vallons humides et frais constituent des milieux propices au développement d'une faune et d'une flore singulières.

Ils offrent une topographie plus douce et moins accidentée. Pour cette raison, ils permettent de franchir le relief abrupt des coteaux avec davantage de facilité. Ainsi, tous les vallons ou presque sont aujourd'hui équipés d'importantes infrastructures de transport (rocade, voies rapides, tramway ...). S'ils ont joué un rôle considérable dans la configuration actuelle des paysages, les cours d'eau précédemment cités n'en restent pas moins aujourd'hui invisibles ou presque. Ils sont pour la plupart enterrés et canalisés. Leurs trajectoires naturelles ont été déviées et leurs eaux collectées dans d'imposantes canalisations souterraines et des bassins d'étalement afin de lutter contre les inondations.

Un patrimoine entre nature et culture

Une fois les coteaux franchis, le relief s'adoucit et le plateau argilo-graveleux de l'Entre-deux-Mers se dévoile. On est alors saisi par la multitude d'anciens châteaux qui jalonnent le rebord du plateau. Beauval, Griffons, Prince Noir, Iris, Palmer, Lemoine, Sybirol, Burthe et d'autres encore, toutes ces propriétés constituent les traces encore visibles d'une époque où les coteaux de la rive droite constituaient la « campagne » des riches Bordelais. Ces châteaux et leurs parcs autrefois domaine agricole et maison de plaisance, s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte urbain dense où les grands ensembles d'habitations côtoient des lotissements et des pavillons. Ce chapelet de parcs compose aujourd'hui une entité plus vaste - le parc des Coteaux - et forme un des plus grands espaces naturels de la métropole bordelaise ainsi qu'un lieu de vie, de loisir et de détente ouvert au public.

Patrimoines bâti et naturel cohabitent dans le parc des Coteaux. À gauche, domaine de Beauval Bassens, à droite, parc de l'Ermitage à Lormont.



© Thomas Saint Upery



2. UN ESPACE À VIVRE

Parc vitrine et parc coulisse

Le parc des Coteaux est composé de 10 parcs publics. Chacun possède une identité propre. Certains sont connus et reconnus dans l'ensemble de la métropole bordelaise. Ils semblent jouer le rôle de scène principale, voire de vitrine. C'est dans ces parcs, qui bénéficient par ailleurs de facilités d'accès en termes de moyens de transports et de grands équipements culturels ou sportifs, que vont se concentrer la majorité des activités associatives et des grandes manifestations populaires. Desservi par le tramway et bénéficiant d'équipements divers et variés, le parc Palmer à Cenon illustre bien ce phénomène de concentration des usages dans les parcs facilement accessibles et équipés pour recevoir le grand public.

A l'inverse, d'autres parcs sont plus confidentiels et les usages s'y font moins denses. On pense notamment au parc du Cypressat à Cenon, à ceux de Panoramis et Rozin à Bassens ou encore à certains sites comme le belvédère Beau Site à Cenon ou celui du fil vert à Floirac. Ils sont généralement moins accessibles, presque cachés et semblent jouer le rôle de coulisses. On n'y organise pas de grands événements culturels ou sportifs et ils sont généralement plus tranquilles. On vient y goûter le calme et on y privilégie la promenade familiale.

Dans le parc des Coteaux, de multiples expériences de vie sont possibles. Certains y cherchent le calme et un contact avec la nature (parc du Cypressat -Cenon), d'autres la rencontre ou des propositions culturelles (L'appartement dans les bois, proposition artistique d'Anne-Laure Boyer pour panOramas 2010, domaine de la Burthe - Floirac)



L'espace du quotidien

La valeur accordée aux espaces publics qui composent le parc des Coteaux réside dans le fait qu'ils constituent l'espace vécu, le paysage intime d'une partie importante de la population de la rive droite. Parcs de proximité, ils sont pour les habitants des quartiers riverains, le prolongement de l'espace domestique où l'on a ses « petits coins ». Ils sont par excellence un espace de liberté et remplissent la fonction d'un « ailleurs proche » où ponctuellement l'on peut s'extraire des réalités de la vie quotidienne à travers l'observation de la nature, la contemplation du panorama et, plus largement, à travers la promenade.

Dans le même temps, les coteaux renvoient à un espace propice à certaines pratiques spécifiques, principalement culturelles et sportives, fréquenté par un public averti qui dépasse largement le simple cadre des riverains de la rive droite. L'exemple typique étant ici celui des traillers qui privilégient ce site plutôt qu'un autre pour sa verticalité et sa topographie mouvementée. Les coteaux apparaissent dès lors comme un « hotspot » réservé à ceux qui pratiquent ces sports de haut niveau. On pourrait également citer l'attrait de certains équipements ou évènements culturels qui, comme au Rocher de Palmer, lors de la Biennale panoramas ou encore du Festival des Hauts-de-Garonne, attirent un public de passionnés.

Diversité des usages

Le parc des Coteaux est donc loin d'être univoque. Il se caractérise plutôt par la très grande diversité des pratiques et des manières d'utiliser ces espaces. L'éventail des usages s'ouvre depuis les pratiques les plus ordinaires (balades entre amis, promenade du chien ou footing du dimanche ...) jusqu'aux pratiques les plus spécifiques qu'elles soient sportives (trails, VTT, foot en pente, cerf-volants...) ou culturelles (festivals, animations associatives...). Il convient de noter que ces diverses modalités de pratique ne sont pas exclusives les unes des autres et que la richesse de ces lieux vient de leur coexistence en fonction des moments de la journée, de la semaine et des saisons.

3. DES MILIEUX À OBSERVER

Si les femmes et les hommes des villes trouvent au sein du parc des Coteaux un lieu pour se récréer et s'évader du quotidien, pour se retrouver en société et partager des moments de découverte ou de culture, une faune et une flore singulières, parfois discrètes, y trouvent aussi des conditions propices d'existence. Le long des coteaux, on découvre, en fonction de l'ensoleillement, de la topographie ou encore du degré d'humidité, des milieux écologiques d'une grande diversité. Si les habitats communs aux régions atlantiques sont les plus nombreux, on peut également observer des milieux à tendance montagnarde dans les parties fraîches et humides des vallons, ou



Le parc des Coteaux accueille une grande diversité d'usages et de publics. De haut en bas, tournoi de foot en pente au parc Palmer (Cenon), marcheurs au domaine de Beauval (Bassens), sortie scolaire au domaine de la Burthe (Floirac)

encore sur les affleurements calcaires des espaces favorables aux espèces méditerranéennes. Cette richesse écologique relève également des interactions que les sociétés ont entretenues et entretiennent toujours avec les milieux. Depuis les pelouses de parcs urbains jusqu'au boisement de pente difficilement exploitable en passant par l'ancien verger ou l'ancienne carrière en friche, les usages et les manières de gérer les boisements et d'entretenir les pelouses ou les prairies, ont façonné les milieux qui présentent des degrés de naturalité très variables.

Des milieux boisés

Le long des coteaux ce sont les boisements qui dominent. À l'ombre des chênes pédonculés se développe une strate arbustive assez dense où le charme, le noisetier, l'érable, le tilleul ou le merisier sont fréquents. Par endroit, la strate arbustive est composée d'impénétrables fourrés de lauriers qui rendent difficile la régénération des sous-bois autant qu'ils uniformisent les habitats. À l'étage inférieur, on observe l'aubépine, le troène, ou le fusain. On observe enfin une strate herbacée dominée par l'anémone des bois, la primevère ou l'arum. Ces coteaux boisés accueillent également un grand nombre d'espèces animales intéressantes. Tout d'abord, un grand nombre de mammifères comme les renards, les chevreuils ou les blaireaux. La fauvette à tête noire niche sur le site et les sondages ont révélé la présence de l'accenteur mouchet. La buse d'Europe et le faucon ainsi que plusieurs autres rapaces sont coutumiers des lieux. Ces différents milieux conviennent aussi à de nombreux insectes dont le Lucarne cerf-volant l'un des plus spectaculaires coléoptères d'Europe.

Les milieux méditerranéens des affleurements calcaires

L'intérêt écologique du parc des Coteaux est aujourd'hui reconnu, notamment à travers la présence de cinq Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Or l'existence de ces ZNIEFF est principalement motivée par la présence de milieux secs liés à l'existence d'un sol peu profond et d'une roche calcaire très drainante. Parmi ceux-là, on peut notamment observer des pelouses sèches comme à Sybirol ou à l'Observatoire (Floirac) ou encore sur les pentes autrefois broutées et occupées par des vergers du parc Panoramis (Bassens). Se développent alors un grand nombre d'espèce d'orchidées sauvages, de même que plusieurs plantes rares et protégées comme l'Astérolide épineux (*Pallenis spinosa*), espèce méditerranéenne que l'on peut observer sur les parcs de l'Ermitage et du Cypressat. On peut observer également au sein de ces pelouses de nombreuses espèces animales comme ce joli papillon jaune au nom évocateur de citron de Provence. Ces milieux secs et drainants sont aussi favorables au développement de boisements dominés par les espèces arborées spécifiques des zones méditerranéennes : chêne vert et cyprès, arbousier, buis et fragon, tous trouvent dans les escarpements et les affleurements calcaires des conditions favorables de croissance.



Un des nombreux insectes qui se plaisent au sein des milieux boisés du parc des Coteaux, *Lucanus cervus*, plus couramment appelé le lucarne cerf-volant.



Pallenis spinosa ou astérolide épineux, espèce méditerranéenne nichant sur les affleurements calcaires du parc des Coteaux

Les milieux humides des vallons

Si les milieux secs à affinité méditerranéenne semblent dominer, il existe également dans la fraîcheur des vallons du Redebech (Floirac) ou du Gua (Lormont) des boisements et des milieux humides. Les sols y sont inondés périodiquement, soit par des crues, soit par des remontées de la nappe phréatique. Ici, les aulnes et les frênes sont très répandus. Hormis ces deux espèces, l'orme champêtre, l'érable champêtre et, par pieds dispersés, le chêne pédonculé, sont les autres essences structurant l'habitat. La strate arbustive est souvent composée de noisetiers ou de viornes obiers, alors que les touffes de carex tapissent les sous-bois. Ces milieux humides sont particulièrement riches dans le vallon traversé par la Jacotte (Floirac), seul cours d'eau encore à l'air libre. Dans ce même vallon, les prospections et les inventaires ont permis d'établir la présence de loutres, espèce protégée à l'échelle européenne. D'autres milieux humides intéressants sont à signaler : les bassins d'étalement comme celui du parc Panoramis (Bassens) ou issus des activités d'extraction comme celui de l'Ermitage (Lormont) peuvent en effet accueillir périodiquement d'importantes colonies d'amphibiens ou de libellules.



Zone humide au creux du domaine de Sybirol (Floirac)

4. UNE HISTOIRE À CONTER

Le domaine de la monoculture de la vigne

La documentation et les cartes anciennes révèlent des paysages et des milieux radicalement différents de ceux que l'on peut observer aujourd'hui. Réalisée entre 1785 et 1813, la carte de Belleyme montre tout d'abord la très faible part des boisements et l'importance de la vigne. Outre le bois du Cypressat, de Feuillas (actuellement Sybirol) et de quelques autres boisements épars, les vignes occupent l'essentiel de l'espace. Les conditions physiques ont en partie dirigé ce développement : les coteaux offrent en effet un terroir aux sols maigres et pauvres propice au développement de la vigne. D'autre part, la proximité du port de Bordeaux facilite la commercialisation de ces produits à haute valeur ajoutée. Dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, le territoire s'organise donc autour des domaines et des châteaux viticoles qui, outre leurs vocations agricoles, constituent pour les élites bordelaises de hauts lieux de villégiature.

La « campagne » de Bordeaux

Les domaines et châteaux ne sont en effet pas seulement des propriétés agricoles et des pièces de terre à exploiter, ils servent aussi de maisons de plaisance, de lieu de résidence secondaire où l'on peut s'évader tout en étant à la fois proche et éloigné de Bordeaux. Ce mouvement d'appropriation des espaces ruraux voisins de la ville connaîtra son plein développement dans la première moitié du XIX^{ème} siècle alors que la construction du pont de Pierre (1818-1822) rend les coteaux toujours plus accessibles depuis la ville centre.



Château des Iris, Lormont – construit en 1864

C'est ainsi que « l'on vit s'élever, tout particulièrement dans les années 1840, toute une chaîne de somptueuses résidences entourées de parcs »¹. On vient y chercher la beauté pittoresque des escarpements calcaires et de larges horizons sur la ville que les peintres et poètes de l'époque ont décrits avec éloquence. On pense notamment aux poèmes de Jean Lacour ou aux peintures de Maxime Lalanne (1827-1886) et de Jean-Paul Alaux (1788-1858).

Ces châteaux à l'élégante architecture néo-classique et aux parcs plantés d'arbres exotiques, reflètent le statut social des propriétaires. Il convient donc que les plus grands architectes et les plus éminents paysagistes de l'époque s'occupent d'offrir à cette haute société un cadre de vie riche et précieux. Ce fut notamment le cas de Bernard Fischer (1810-1873), paysagiste connu pour avoir réaménagé le Jardin public de Bordeaux, qui fut chargé d'aménager le parc paysager du domaine Sybirol à Floirac. Ce mouvement de construction de villas extra-urbaines s'opère jusque dans l'entre-deux-guerres avec en particulier la remarquable intervention en 1927 du paysagiste Ferdinand Duprat dans le parc de Camparian à Cenon.



Les conséquences du phylloxéra

La crise du phylloxéra constitue une rupture importante dans l'histoire des paysages de la rive droite. Identifiée à Floirac en 1866, cette maladie de la vigne détruisit en effet une grande partie du vignoble. Les coteaux faisant partie des terroirs les plus touchés par la crise, la viticulture y fut rapidement abandonnée. Cet abandon entraîna alors le développement progressif sur le revers des coteaux, d'un petit massif boisé qui constitue depuis un élément marquant dans le paysage. La crise du phylloxéra a également contraint beaucoup de domaines à se reconvertir vers les productions laitières et maraîchères, inscrivant dès lors la rive droite comme maillon important de la ceinture maraîchère de Bordeaux.

¹ Jean-Pierre Bériac, 1990, "Le parc de Palmer". Article disponible sur : www.habitantslieuxmemoires.fr/articles/le-parc-palmer

Vue de Bordeaux depuis Floirac, Jean-Paul Alaux, 1832, Musée des Beaux Arts de Bordeaux



Le domaine de Sybirol au début du XX^e siècle. Le domaine allie production maraîchère et une importante garenne.

Source : C.E.R.C.A.M., Université M. de Montaigne-Bordeaux III, 1994, Maisons de campagne en Bordelais (XVI^e-XIX^e siècle), Art et Arts éditeur.

Le développement urbain

La construction du pont de pierre va non seulement permettre le développement de villas suburbaines, mais également accélérer l'industrialisation et l'urbanisation de la rive droite. Tout au long du XIX^{ème} siècle, les vignes de palus de Queyries cèdent petit à petit la place aux industries et aux habitations ouvrières. Ainsi, à la veille de la Seconde Guerre Mondiale, la Bastide et le Bas-Cenon sont presque entièrement bâtis. Le développement urbain apparaît fortement contraint par les coteaux qui constituent alors un obstacle physique majeur dans la diffusion de l'urbanisation vers le plateau de l'Entre-deux-Mers.

Ce n'est qu'après la guerre que le développement urbain va réellement franchir les coteaux. Pour faire face à la croissance démographique et la crise du logement qui touche gravement la France à cette époque, les pouvoirs publics sont en effet à la recherche de terrains à bâtir. Dans cette perspective, les parties hautes des communes de Floirac, Cenon et Lormont qui ont conservé leur caractère rural, constituent une opportunité foncière intéressante. La Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) des Hauts-de-Garonne a été réalisée de 1960 à 1976. Elle constitue alors un progrès social d'envergure en matière d'hygiène et de confort par rapport aux immeubles vétustes des centres anciens. Elle a permis la construction de 11 500 logements répartis sur plusieurs sites, créant un paysage caractéristique des grands ensembles d'habitation.

Cette urbanisation intense et brutale qui se poursuivra par la suite, à un rythme toutefois moins effréné, sous la forme de lotissements, s'est largement établie sur la base du morcellement des domaines et des parcs des grandes propriétés. On notera que c'est souvent grâce à l'intervention publique que ce patrimoine architectural et paysager a pu être partiellement préservé. Déjà en 1934, la commune de Bassens fit l'acquisition du domaine des Griffons en vue de la création d'un parc

public et de l'installation de différents services communaux. En 1959, la commune de Floirac acquiert le domaine du Castel alors qu'un an plus tard la mairie de Cenon se rend propriétaire du château Palmer. En 1973, c'est le domaine de La Burthe à Floirac qui devient public. Ce mouvement se poursuit dans les années 1990 avec, par exemple, l'acquisition en 1995 du château Beauval par la Ville de Bassens. Ces différentes acquisitions n'ont, à aucun moment, fait l'objet d'une politique concertée. Elles ont pourtant rendu possible l'élaboration du projet de territoire intercommunal de parc des Coteaux.

Avec la construction de la ZUP des Hauts-de-Garonne, les anciens domaines sont devenues des parcs inscrits dans un tissu urbain nouveau. Ici le parc Palmer, acquis et aménagé par la municipalité dès les années 1960.



5. UN TERRITOIRE DE PROJET

Les grands ensembles ont constitué lors de leur construction un véritable progrès social. Cependant, avec la crise économique de la fin des années 1970, les communes de la rive droite ont connu la même trajectoire que beaucoup de quartiers populaires : marginalité sociale, enclavement et manque de liaisons avec le centre, problème d'image. Face à ces problèmes grandissants, des politiques de développement social et urbain ont été mises en œuvre à partir des années 1980. Développement social des quartiers (DSQ), zone franche, contrat de ville, tous ces programmes ont eu pour objectif de redynamiser ces quartiers. La rénovation urbaine prit un nouveau tournant lorsqu'en 2001 le *contrat de Grand Projet des Villes (GPV) Hauts-de-Garonne* est signé entre l'État et les collectivités locales (Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et la Communauté urbaine de Bordeaux). Le GPV repose sur deux principes. Tout d'abord, celui de désenclaver les communes de la rive droite. Ensuite, celui de créer une zone de développement en transformant « un territoire marginalisé en territoire de vie et de projet pour les habitants » (Le Grand Projet des Villes, article de Patrice Godier et Caroline Mazel, PAVE, ENSAP Bordeaux, POPSU).



Exemple de grand ensemble des années 1970, ici la cité Carriet (Lormont)

Le paysage comme outil pour la rénovation sociale des quartiers

Le programme de rénovation urbaine porté par le GPV comporte des volets urbanistiques, économiques, sociaux et culturels. Il comporte également un volet paysager autour duquel s'articulent tous les autres. Il s'agit par là de s'appuyer stratégiquement sur les qualités paysagères exceptionnelles des sites qui composent les coteaux de la rive droite afin d'opérer le changement d'image nécessaire à la réussite du projet de rénovation urbaine. Le GPV mise donc sur l'amélioration du cadre de vie, la préservation de la qualité des paysages pour créer une nouvelle dynamique urbaine. Dans cette perspective, un grand nombre de parcs ont été réhabilités et/ou aménagés. Citons notamment le parc de l'Ermitage aménagé entre 2004-2007 ou celui du Cypressat en 2010. Répartis sur 400 hectares - dont 240 dans le domaine public - le parc des Coteaux constitue aujourd'hui un des plus importants espaces naturels de l'agglomération.

Le projet de parc des Coteaux vise également à constituer un lien entre le nord et le sud, à travers la mise en place d'une "Boucle verte" qui, de Bassens à Floirac, permet une continuité piétonne. D'autre part, l'aménagement du parc des Coteaux a permis d'établir et de consolider des connexions entre le plateau et la plaine, entre les parties basses et hautes des quatre communes. De rupture géographique, les coteaux deviennent alors un élément de lien et de continuité dans la ville.

Le parc de l'Ermitage (Lormont) est aujourd'hui un exemple de valorisation des paysages du parc des Coteaux



Le Parc LAB : pour une gestion durable et concertée des paysages et des environnements

Le projet parc des Coteaux entre aujourd'hui dans une seconde phase d'action. La première partait du principe qu'en améliorant la qualité de vie et en misant sur la qualité paysagère, on insufflerait une nouvelle dynamique urbaine. On a alors réhabilité des parcs, on les a aménagés et même reliés entre eux. Le défi actuel consiste à entretenir et gérer ce bien commun dans une perspective patrimoniale et environnementale. Pour ce faire, il convient que les pouvoirs publics disposent de plans de gestion adaptés à la singularité de chaque parc afin de concevoir une gestion simple et efficace au niveau environnemental et fonctionnel. A cet effet, a été créée en 2013, le Parc LAB en charge d'animer la concertation sur une gestion intercommunale du parc des Coteaux. Laboratoire d'idées et de pratiques fondé sur la rencontre et l'échange, le Parc LAB doit permettre de réfléchir et d'expérimenter, à l'échelle des quatre communes de la rive droite, une gestion durable du parc des Coteaux tout en préservant la singularité de chaque commune.

2

LE PLAN DE GESTION INTERCOMMUNAL PROTÉGER, GÉRER ET DIALOGUER

UN PLAN DE GESTION, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Depuis 2003, le projet de parc des Coteaux a contribué au succès des opérations de rénovation urbaine des villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac. En misant sur la valorisation des paysages, il a participé à transformer l'image de ce territoire et à y insuffler une nouvelle dynamique. A partir de 2011, ces quatre communes et la communauté urbaine de Bordeaux [aujourd'hui métropole], via leur groupement d'intérêt public, le Grand Projet des Villes Rive Droite, entament une réflexion collective impliquant les techniciens et les élus, autour d'un renouvellement des modes de protection et d'entretien du parc des Coteaux. Le défi consiste à imaginer et expérimenter de nouvelles manières de gérer les espaces, les milieux et les paysages en assumant leurs qualités à la fois esthétiques, socio-culturelles et écologiques. En 2015, dans la continuité de ces premières réflexions et avec l'appui des partenaires institutionnels, les quatre communes décident de mettre en œuvre un plan de gestion intercommunal.

Ce plan vise à préserver la richesse et la spécificité des milieux écologiques tout en permettant à une multitude de pratiques sociales de se déployer. Il s'agit par ailleurs de valoriser la richesse patrimoniale de ces lieux sans pour autant en proposer une conservation muséographique. Il s'agit enfin de permettre aux acteurs publics et privés, institutionnels et associatifs, de mieux coordonner leurs actions et de mutualiser leurs efforts tout en respectant la spécificité de chaque parc. Tout l'intérêt du plan de gestion est d'assurer dans le temps la pérennité de ces espaces et des qualités paysagères, sociales et environnementales qu'on lui attribue.

Le plan de gestion a également pour ambition de valoriser le travail des femmes et des hommes qui chaque jour sur le terrain se portent garants de la qualité de ce cadre de vie : les jardiniers des villes. Ce fabuleux métier né pour embellir les espaces publics doit aujourd'hui assurer de nouvelles responsabilités, notamment la protection de l'environnement et de la santé humaine par l'arrêt des produits phytosanitaires. Dans ce contexte, si certains savoir-faire perdurent, d'autres sont à inventer.

1. UN PROJET A LA CROISÉE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ORGANISATIONNELS

Vers une conservation inventive des patrimoines paysagers

Le plan de gestion doit en premier lieu répondre à un enjeu important : celui de préserver les qualités paysagères que les habitants et les usagers reconnaissent à ce chapelet de parcs et jardins. Panoramas sur la ville, boisements aux épaisses frondaisons, bosquets de cèdres et d'arbres exotiques, châteaux à l'élégante architecture néo-classique, les paysages des coteaux de la rive droite offrent un spectacle qui est source de plaisir et de rêverie. Référent d'une appartenance à un territoire et des identités collectives et individuelles, les paysages du parc des Coteaux doivent à ce titre être protégés.

Pourtant sauvegarder et transmettre ce patrimoine, ce n'est pas forcément figer et muséifier un état passé. Les parcs et jardins des coteaux sont des créations vivantes qui évoluent au fil des saisons et au cours des années. Dans cette perspective, le plan de gestion intercommunal a vocation à expérimenter une *conservation inventive* des paysages. Gérer ce patrimoine paysager, c'est en effet entretenir, valoriser et transmettre une mémoire des lieux, mais c'est aussi continuer l'histoire en l'interprétant dans une perspective contemporaine.

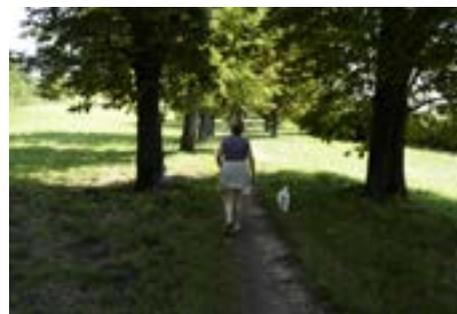
Lorsque le pin centenaire, emblème du parc Palmer, est tombé en 2012 c'est une œuvre contemporaine de l'artiste Mier directement inspirée par la mémoire des lieux qui est née. Cette sculpture apparaît exemplaire d'une démarche respectueuse d'une histoire continuée.



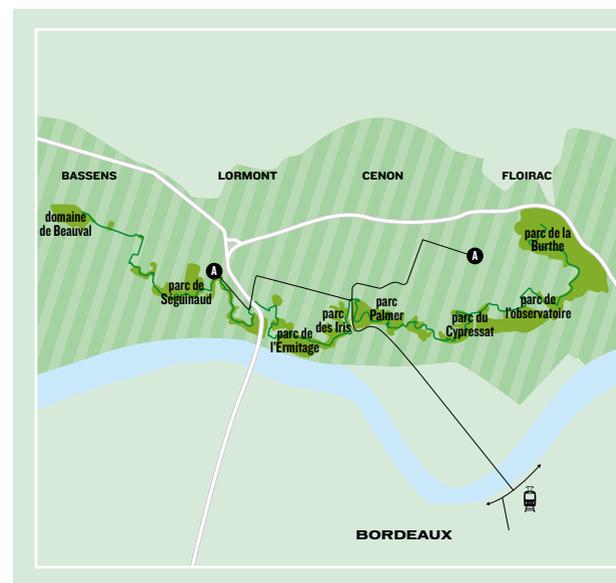
Cohabitation des usages et mixité des pratiques sociales

Le parc des Coteaux constitue un espace public accessible à tous dont une des principales qualités est d'accueillir une multitude d'usages et de pratiques sociales. Il est le reflet de la diversité des populations urbaines de la Métropole et de la rive droite : on y vient pour profiter de ce vaste espace de nature, pour sa fraîcheur, ses grands arbres, ses sentiers et ses vues imprenables sur Bordeaux, mais aussi pour y pratiquer une activité sportive, ludique ou culturelle. Autrement dit, il est un espace que l'on partage et qui fait société.

Du plus naturel au plus aménagé, la variété des espaces du parc des Coteaux autorise de multiples usages et pratiques sociales.



Le plan de gestion doit donc préserver la diversité des expériences et des usages et favoriser la cohabitation des pratiques sociales au sein du parc des Coteaux. Dans cette perspective, la question des liaisons entre les parcs constitue un enjeu de taille. Ces liaisons offrent en effet aux habitants et aux usagers la possibilité de construire des parcours inédits, de prolonger des balades et de découvrir des espaces proches, mais inconnus [voir encadré].



LA BOUCLE VERTE

La Boucle verte, réseau métropolitain de circuits de randonnée, offre aujourd'hui sur la rive droite 30 kilomètres de chemins balisés qui, de Bouliac à Lormont, permettent d'explorer la diversité des paysages des coteaux bordelais. Ce réseau de cheminements sera prochainement complété en direction de Lormont et de Bassens. Pour les plus téméraires, les refuges périurbains (le « Nuage » du parc de l'Ermitage, la « Nuit américaine » du parc Panorama, la « Belle étoile » du parc de la Burthe) qui jalonnent la Boucle verte offrent la possibilité de s'offrir une escale nocturne au cœur du parc des Coteaux.

Préserver les espèces et les espaces naturels

Si le plan de gestion intercommunal doit permettre la mixité et la cohabitation des usages, il convient également que ces diverses manières d'utiliser les parcs ne deviennent pas préjudiciables à la préservation des habitats et des écosystèmes. On peut considérer que toutes les actions et les pratiques sont légitimes à partir du moment où elles n'entravent pas l'expression des autres et qu'elles n'empêchent pas l'épanouissement des espèces végétales et animales. Autrement dit, tout l'enjeu du plan de gestion réside dans sa capacité à rendre compatible les usages entre eux et avec la préservation des habitats et communautés vivantes.

Or, on sait que le maintien d'une mosaïque paysagère entre milieux ouverts et boisés, entre prairies sèches et zones humides ou encore entre espaces en friche et zones de parcs, est de fait générateur d'une grande diversité faunistique et floristique. Dans cette perspective, la recherche d'un maillage équilibré de milieux représente un enjeu fort de gestion de la biodiversité.

Forêt humide du domaine de la Burthe (Floirac) et pelouse calcicole à Panoramis (Bassens)



Encourager les initiatives locales

On constate aujourd'hui un foisonnement de projets locaux, d'initiatives collectives et d'activités associatives ayant un lien avec le parc des Coteaux. Qu'elles visent la protection de l'environnement ou le développement d'espaces nourriciers et de sociabilité, l'essor des pratiques culturelles et/ou sportives, qu'ils soient portés par des structures associatives, des bailleurs sociaux, des associations syndicales libres ou des structures de droit privé. L'esprit du projet de plan de gestion intercommunal doit être de reconnaître, légitimer et encourager ces initiatives existantes quelles qu'elles soient dès lors qu'elles ne portent pas directement atteinte à la préservation du site. Il convient en effet de s'appuyer sur ceux qui participent déjà à entretenir l'espace et les paysages, à animer les lieux et à les pratiquer. L'expertise et l'engagement de ces acteurs locaux constituent un des piliers sur lesquels le plan de gestion doit reposer.

LE PARC DES COTEAUX, UN ESPACE NOURRICIER

On constate depuis quelques années un engouement certain pour la réhabilitation ou la création d'espaces nourriciers. Jardins ouvriers et partagés de Beau-Site (Cenon), jardin Pré Vert associé à l'épicerie solidaire de Floirac, Ferme des Iris à Lormont, projet de réhabilitation de vergers à Panoramis ou à Sybirol, projet à l'étude pour l'installation d'une micro-ferme en permaculture au domaine de La Burthe, et bien d'autres encore, toutes ces initiatives montrent que le parc des Coteaux n'est pas seulement un espace de ressourcement mais pourrait, dans les années qui viennent, également constituer un véritable espace ressources. Ces initiatives participent au développement de circuits-courts et plus largement d'une transition vers une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement. En cela, elles doivent être encouragées et développées.

De gauche à droite, de haut en bas : Le Pré Vert (Floirac), les jardins partagés de Beau Site (Cenon), verger et jardin des 5 sens aux Iris (Lormont), verger au domaine de Beauval et fruits sauvages à Panoramis (Bassens)



Une gestion écologique : environnement, santé publique et transformation des cultures-métiers

Les enjeux inhérents à la mise en œuvre d'une gestion durable du parc des Coteaux relèvent enfin de questions de santé publique et de bien-être. Gérer de manière écologique les espaces des parcs implique en effet l'arrêt des produits phytosanitaires, des pesticides et de tous les produits chimiques qui, outre leurs effets destructeurs sur les habitats naturels, la faune et la flore, constituent un danger imminent pour notre santé et celle des générations à venir. S'il convient de stopper l'utilisation de ces produits nocifs, c'est aussi pour la santé des jardiniers municipaux et privés qui tous les jours manipulent ces produits et de ce fait sont les premiers concernés par ce risque sanitaire.

En outre, l'arrêt des produits phytosanitaires et des pesticides implique une transformation assez radicale des manières de travailler des jardiniers municipaux et des entreprises d'espaces verts. Habités aux techniques horticoles, ces derniers vont devoir apprendre à changer leurs gestes quotidiens et transformer leurs techniques. Ce changement de paradigme et de culture de travail conduit l'action du jardinier à se réinventer. Il s'agit désormais de travailler en collaboration avec la nature, c'est-à-dire « faire le plus possible avec, le moins possible contre »².

²Gilles Clément, 1991, *Le jardin en mouvement*, Sens et Tonka, Paris.



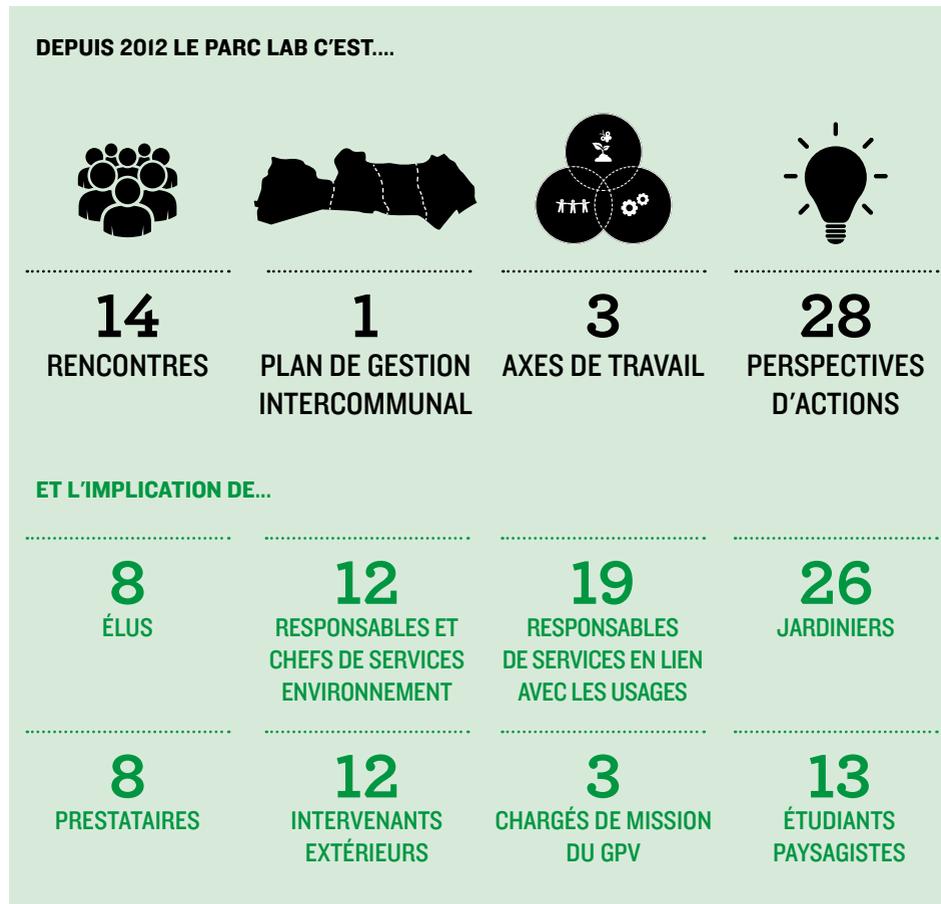
Gestion différenciée à Palmer

2. GOUVERNANCE ET PHILOSOPHIE DU PLAN DE GESTION

Penser la gouvernance : le parc LAB, un espace de concertation et d'expérimentation

Le plan de gestion intercommunal dont nous venons d'énumérer les principaux enjeux socio-environnementaux et paysagers ne pourra réellement voir le jour et être mis en œuvre de manière durable et ambitieuse qu'à la condition qu'une instance puisse prendre en charge l'ensemble des volets qu'il contient. Le projet de gestion ne peut en effet faire l'économie d'un organisme qui en assure la cohérence et la permanence. Conscient que la gouvernance constitue une dimension centrale du plan de gestion, les élus, les techniciens et les jardiniers des quatre communes (Bassens, Lormont, Cenon, Floirac) ont eu la volonté de créer le parc LAB.

Le parc LAB est le diminutif de « Laboratoire du parc des Coteaux ». Animé par le Grand Projet des Villes Rive Droite (GPV), il ne s'agit pas d'un document, ni d'une étude figée dans le temps, mais d'un espace de dialogue, d'expérimentation et d'action visant à considérer collectivement et de manière intégrée les enjeux écologiques et sociaux, économiques et techniques concernant la gestion du parc des Coteaux. Collégial et partenarial, le parc LAB a en effet pour ambition de croiser les savoirs et les manières de faire des techniciens des services municipaux de l'environnement, de la culture, des sports, de la vie associative, de la jeunesse, de l'enfance, de l'animation, du numérique... mais aussi des associations et des habitants usagers du parc des Coteaux. Il réunit également les collectivités et organismes publics (Conseil départemental, Agence de l'eau, Bordeaux métropole...) impliqués dans les questions d'environnement et de paysage. Ensemble, ils relèvent le défi d'associer la préservation des qualités de cet espace de nature en ville avec le développement des usages qui s'y déploient et s'y déploieront dans les années à venir.



La sagesse des jardiniers : une philosophie et une méthode pour le plan de gestion

« Ensemble, nous décidons que la Terre est un seul et petit jardin ».
Gilles Clément, 1999.

Au cœur de l'action du parc LAB se trouve une réflexion concernant l'évolution des modes d'entretien et de gestion, d'aménagement et de valorisation du parc des Coteaux. Un tel projet est complexe puisqu'il s'agit d'envisager de façon conjointe et enchevêtrée la protection de l'environnement, le maintien de la diversité des pratiques sociales et l'optimisation du rôle de gestionnaire des pouvoirs publics. Dans cette perspective et dans la continuité des actions jusqu'à présent menées, le parc LAB lance en 2015 l'étude La sagesse des jardiniers¹ dont l'objectif est de poser les fondements philosophiques et les principes techniques d'un plan de gestion pour le parc des Coteaux. L'hypothèse fondatrice de ce projet est la suivante : le jardin et l'acte de jardiner constituent une source d'inspiration pour le plan de gestion du parc des Coteaux simplement par le fait que, par cet intermédiaire, se crée un lien sensible qui unit l'homme à son environnement. Le jardin et le jardinage ramènent en effet nos existences à cette question essentielle d'une certaine manière d'être au monde. A travers eux, se tisse entre l'homme et la nature une relation « d'amitié respectueuse² » propice au développement d'une nouvelle démarche éthique. Dès lors, si l'on considère l'ensemble du parc des Coteaux comme un espace à jardiner, alors il convient d'y apporter la même attention bienveillante et les mêmes soins que ceux qu'un jardinier prodiguerait à son jardin.

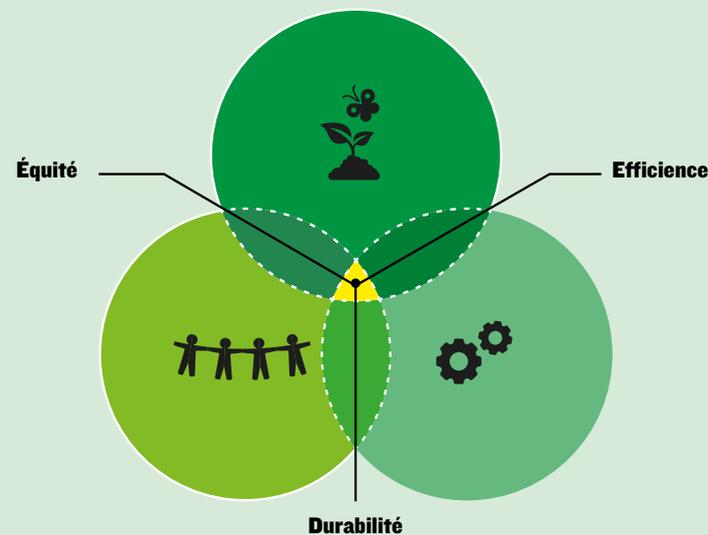
Penser le parc des Coteaux comme un jardin et sa gestion comme un acte de jardinage n'a donc rien d'anodin. Tel que nous l'entendons ici, le jardinage ne peut en effet être considéré comme une simple opération d'entretien ou d'embellissement. Il s'agit plutôt d'un processus complexe fondé sur des allers-retours incessants entre observation et action. Jardiner consiste en premier lieu à examiner attentivement les lieux et notamment à considérer les interactions entre les milieux, le vivant (plantes, animaux, air, sol, eau, atmosphère) et les pratiques sociales [usagers réguliers et occasionnels, d'aujourd'hui et de demain]. Dès lors, le rôle du jardinier

consiste à interpréter ces interrelations et leurs dynamiques afin de choisir, en fonction des moyens à disposition, quelles actions mettre en œuvre. Sur la base de cette familiarité avec le réel, le jardinier choisit d'intervenir [ou pas] sur l'espace afin de favoriser la biodiversité, de mettre en valeur des vues ou un élément remarquable ou encore de favoriser le développement de pratiques sociales. Il observe ensuite les effets de ses actions et peut, le cas échéant, être amené à ajuster et réorienter ses manières de faire. « Mieux comprendre avant d'intervenir, observer pour agir, faire avec plutôt que contre la nature³ » résume l'orientation méthodologique de « La sagesse des jardiniers ».

« La sagesse des jardiniers » est donc une démarche qui vise à renouveler nos manières d'observer, d'être et de faire. Elle constitue une philosophie et un engagement qui guident nos interventions. Dans cette perspective, une action est considérée comme équitable, efficiente et durable si – comme nous l'indiquons dans le schéma ci-contre - elle est fondée sur un effort de dialogue avec l'ensemble des partenaires concernés et si, de manière transversale, elle contribue tout autant à préserver l'environnement et augmenter la biodiversité qu'à satisfaire les usages et favoriser la cohésion sociale.

¹ L'ensemble de l'étude est disponible sur internet. www.parcclab.surlarivedroite.fr
² André G. Haudricourt, 1962, *Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui* in L'Homme, Volume 2, n°1, pp.40-50.
³ Gilles Clément, 1999, *Le jardin planétaire : réconcilier l'homme et la nature*, Albin Michel, Paris.

AXE 1 AUGMENTER ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DU PARC 	Augmenter les niches écologiques
	Diversifier et conserver les habitats naturels
	Maintenir des conditions écologiques favorables aux espèces "parapluies" et aux espèces végétales protégées
	Contrôler et suivre le développement des espèces envahissantes
	Favoriser la création de corridors écologiques
Gérer durablement l'eau et les déchets	
AXE 2 CONTRIBUER À LA COHÉSION SOCIALE 	Assumer la multi-fonctionnalité des parcs
	Parer aux discontinuités
	Développer l'alimentation de proximité
	Favoriser et développer l'implication citoyenne
AXE 3 ORGANISER LA CONCERTATION ET OUTILLER LA "COMMUNAUTÉ DE GESTION" 	Mettre en œuvre le plan de gestion
	Améliorer et partager la connaissance sur la biodiversité et les usages
	Partager les réflexions et savoir-faire
Mettre en place une méthode d'évaluation de la gestion	



3

JARDINER LE PARC DES COTEAUX APPRENTISSAGE, CONSEILS PRATIQUES ET EXPÉRIMENTATIONS

L'ABÉCÉDAIRE DU JARDINIER : PRINCIPES ET MODE D'EMPLOI

L'objectif du présent guide de gestion est de développer chez chacun de nous une sensibilité au vivant et sa propre capacité à jardiner. Pour ce faire, il apparaît important de connaître certaines méthodes d'observation, de s'ouvrir à de nouveaux questionnements, mais aussi d'apprendre certaines pratiques vertueuses. Partager des manières de voir et de considérer le monde, des façons d'être et de faire, dispenser des conseils pratiques, voilà tout le sens de l'Abécédaire du jardinier que nous vous proposons ici.

Constitué au fil des rencontres sur le terrain et des expériences partagées, il vise, par exemple, à montrer les méthodes qui permettent d'identifier et de gérer une pelouse sèche, les moyens de limiter la propagation de certaines espèces, de poser un nichoir, de régénérer un boisement ou d'organiser un chantier participatif. On y explique simplement et de manière très concrète la mise en œuvre d'actions parfois simples, parfois plus complexes, on y indique les partenaires ou les références vers lesquels se tourner, on y donne des exemples de ce qui se fait déjà.

L'Abécédaire du jardinier se veut résolument pratique. Nous vous invitons à le consulter et le partager sans modération.

L'Abécédaire du jardinier

- 01 Arbres** P 32
Planter et entretenir
- 02 Arbres** P 34
Laisser croître naturellement
- 03 Arbres creux** P 35
Créer et préserver
- 04 Arbustes** P 36
Créer et entretenir une haie
- 05 Boisement naturel** P 37
Gérer et valoriser
- 06 Chantier participatif** P 39
Créer et animer
- 07 Chauves-souris** P 40
Aménager des cavités
- 08 Créativité** P 42
Concevoir et aménager l'espace
- 09 Cimetière** P 44
Entretien un espace naturel
- 10 Clairières** P 46
Créer et préserver
- 11 Comestibles** P 47
Planter et favoriser
- 12 Déchets** P 48
Valoriser et recycler
- 13 Espèces parapluies** P 50
Connaître et sensibiliser

- 14 Evènement culturel et sportif** P 52
Accueillir
- 15 Frelons asiatiques** P 53
Limiter et surveiller
- 16 Jardiniers** P 54
Apprendre et transmettre
- 17 Jardins de particuliers** P 56
Dépasser les limites
- 18 Laurier et robinier** P 57
Réduire et contenir
- 19 Lisière** P 58
Créer des zones de transition
- 20 Mare temporaire** P 60
Créer et entretenir
- 21 Murets, pierres et ruines** P 61
Transformer en refuge
- 22 Nichoirs** P 62
Construire et positionner
- 23 Pâturage** P 63
Pâture les espaces naturels
- 24 Pelouse** P 64
Entretien un espace naturel
- 25 Pelouse calcicole** P 65
Reconnaître et préserver
- 26 Prairies semi-naturelles** P 66
Gérer et entretenir
- 27 Sol** P 68
Connaître la vie du sol

01 | ARBRES

PLANTER ET ENTREtenir

- Augmenter la biodiversité animale et végétale
- Améliorer la qualité esthétique du lieu
- Augmenter la capacité nourricière du lieu
- Améliorer la qualité de l'air, enrichir le sol, réguler le climat
- Anticiper le renouvellement du patrimoine arboré



Entre le 15 octobre
et le 15 avril,
hors période de gel

POUR BIEN COMMENCER

• Il faut faire un **inventaire** des arbres déjà existant, afin de bien connaître son patrimoine.

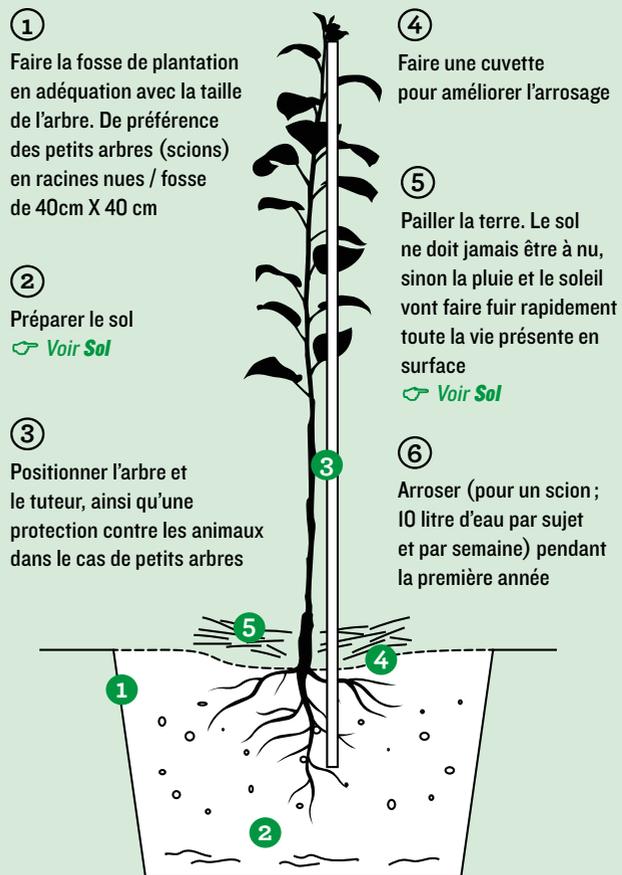
➤ Voir **Jardiniers**

Cet inventaire permet également de s'inspirer des essences déjà présentes pour le choix du ou des arbres à planter. Une espèce qui pousse bien démontre qu'elle est bien adaptée au sol et au climat du lieu. Il faut en tenir compte.

• Ensuite, il faut **s'assurer du suivi et de l'entretien** de ces arbres. A quoi bon planter si l'on n'est pas en mesure de s'occuper des arbres déjà existants.

• Il faut aussi **tirer parti des expériences passées**, des réussites et des échecs. On a tendance à les oublier alors même qu'elles peuvent être la clé de la réussite de la plantation.

• Enfin, il faut **s'assurer des moyens humains et matériels disponibles** pour le suivi futur des plantations. Il faut évaluer et organiser cela en amont.



Choisir l'arbre en tenant compte du type de sol et en évitant les espèces invasives.

Quels liens avec le parc des Coteaux ?

Les anciens domaines paysagers qui composaient le parc des Coteaux (cf 4. Une histoire à conter p12-13) ont laissé de nombreux arbres isolés remarquables. Un diagnostic arboré réalisé sur l'ensemble du parc a permis de recenser 1316 arbres dont 116 espèces différentes. Il est nécessaire de bien suivre leur état de santé et d'anticiper leur renouvellement dans le temps.

Chêne pédonculé remarquable
parc Rozin à Bassens

« Il faut bien penser
que lorsque l'on plante un arbre
c'est pour 150 à 200 ans. »

James Tastet, jardinier municipal - Ville de Bassens



02 | ARBRES LAISSER CROÎTRE NATURELLEMENT

- Augmenter la robustesse et la rusticité (la nature sélectionne les sujets les plus adaptés)
- Faciliter l'entretien (pas de préparation des sols, pas d'arrosage)

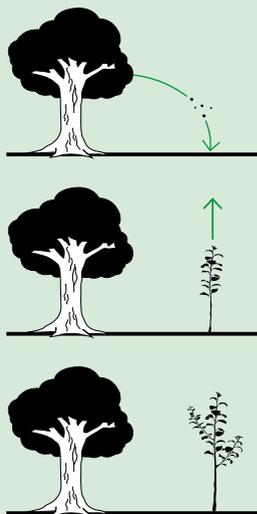


entre octobre et avril

LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE PEUT PASSER PAR 2 MOYENS :

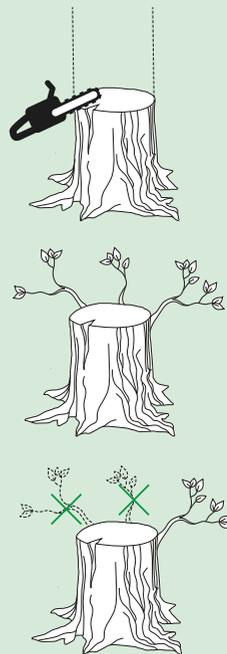
SEMIS SPONTANÉ

- 1 Les graines tombent de l'arbre
- 2 Les graines germent
- 3 Possibilité de laisser sur place ou déplacer



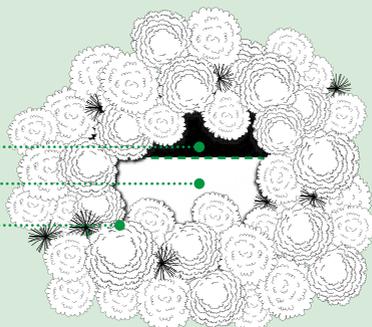
RECEPAGE

- 1 Découpe du tonc
- 2 Repousse des rejets de la souche
- 3 Conservation du plus beau rejet



UNE MÉTHODE SIMPLE: LA CRÉATION DE CLAIRIÈRE TEMPORAIRE

- Ombre portée.....
- Zone de régénération.....
- Massif boisé.....



Entretien en éliminant la concurrence (ronce, laurier,...) à la débroussailluse une fois par an

VARIANTE:
récupérer des graines sur le parc et les mettre en culture en pépinière (→ Voir Arbre et paysage 33)

03 | ARBRES CREUX CRÉER ET PRÉSERVER

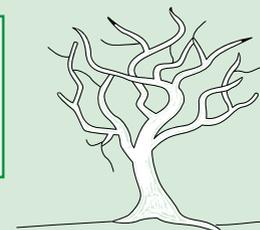
- Préserver l'habitat de certaines espèces (chouette, écureuil...)
- Favoriser la colonisation du bois mort par des insectes dont se nourrissent de nombreuses espèces



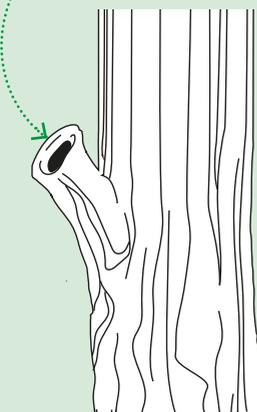
entre octobre et avril, hors période de gel

① ARBRE DÉPÉRISANT OU ACCIDENTÉ

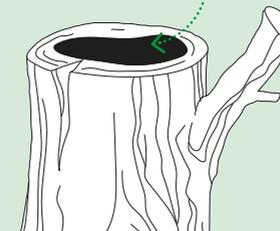
⚠ Ne pas intervenir sur un arbre sain: l'objectif est de conserver les beaux sujets pas de les mutiler



Couper une branche charpentière



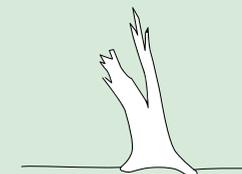
Etêter entre 20 à 40 cm de diamètre



Champignons et insectes dégradent la partie centrale, formant une cavité

② ARBRE MORT

Laisser en place et sécuriser en interdisant l'accès



Clôturer



Ou laisser se développer un taillis dense ou roncier



Voir lien dans l'Abécédaire en ligne sur www.parclub.surlarivedroite.fr



Les chicots, plus de vie qu'il n'y paraît - Conservation des chicots et des arbres sénescents pour la faune par le regroupement QuébecOiseaux <https://quebecoiseaux.org>

04 | ARBUSTES CRÉER ET ENTREtenir UNE HAIE

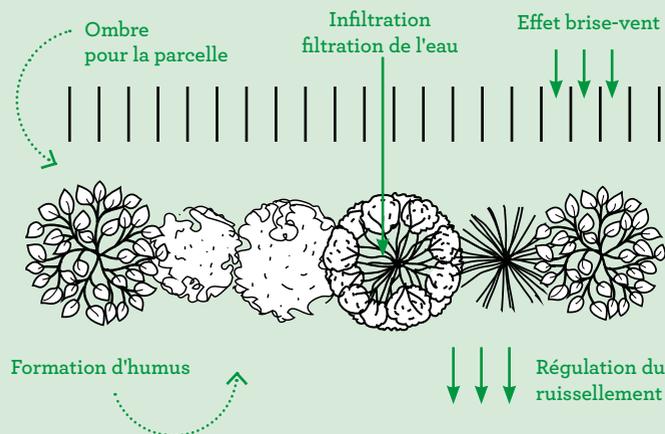
- Se protéger du vent (effet brise-vent)
- Réduire l'assèchement des sols (effet micro-climat)
- Favoriser l'infiltration des eaux et réduire l'érosion des sols
- Augmenter la biodiversité animale et végétale (↪ Voir **Lisières**)
- Embellir



Entre octobre et avril,
hors période de gel

- ① Connaître son patrimoine arbustif (↪ Voir **Arbres**)
- ② Planter (↪ Voir **Arbres**)

⚠ Une haie composée d'une diversité de variétés est bien plus riche d'un point de vue esthétique (tailles variables, diversité des couleurs et des floraisons) et biologique (diversité des espèces animales et végétales)



Haie mixte produisant un corridor écologique pour la faune et la flore - parc Panoramis à Bassens

Quels liens avec le parc des Coteaux ?

La plantation des arbustes permet de contribuer à la continuité écologique du parc des Coteaux. Aussi appelé corridor écologique, il s'agit de permettre aux insectes et aux animaux de pouvoir se réfugier et se déplacer dans des conditions favorables.

05 | BOISEMENT NATUREL GÉRER ET VALORISER

- Améliorer la qualité de l'air, enrichir le sol, réguler le climat
- Augmenter la biodiversité animale et végétale
- Favoriser l'infiltration des eaux et réduire l'érosion des sols (effet hydraulique)
- Anticiper le renouvellement du patrimoine arboré
- Améliorer la qualité esthétique du lieu



Entre octobre
et avril

La gestion d'un boisement naturel consiste à laisser les arbres vivre leur vie.

Un rôle de veille doit surtout avoir lieu sur les arbres proches des passages publics en se posant ces questions :

• Est-il en bonne santé ?

Pour le savoir, il faut avoir suivi une formation (↪ Voir **Jardiniers**) permettant d'évaluer son état sanitaire.

• Est-il situé proche d'un lieu de passage ?

Si oui, il est nécessaire de faire appel à un spécialiste (un collègue ou un professionnel) pour évaluer les travaux à effectuer. Une taille douce sera toujours privilégiée et l'abattage envisagé seulement en dernier recours. Si non, on peut laisser l'arbre mourir sur place pour offrir un refuge à la faune et la flore.

• Est-il nécessaire de renouveler tout ou partie des arbres (vieillesse) ou bien de diversifier les espèces présentes ?

Si oui, il faut réaliser une clairière. (↪ Voir **Clairière**)

Les coupes de branches et de troncs peuvent être laissés sur place afin de créer des refuges pour la biodiversité.

Quels liens avec le parc des Coteaux ?

De part sa particularité topographique (le relief), le parc est composé de nombreux boisements situés sur les pentes des coteaux. Le parc de la Burthe, par exemple, compte 40 hectares de boisement sur les 70 qui le composent.



Chemin dans un boisement domaine de Sybtrol à Floirac



<http://arbres.paysages.33.free.fr/>



Voir lien dans l'Abécédaire en ligne sur www.parclab.surlarivedroite.fr

06 | CHANTIER PARTICIPATIF CRÉER ET ANIMER

- Créer une dynamique collective avec les voisins, les habitants, des établissements publics ou privés et d'autres services municipaux
- Tirer parti du regard et de l'expérience de chacun, petit ou grand

①

Identifier les dynamiques et les acteurs locaux déjà en place (organismes publics, associations, groupements citoyen, établissements publics ou privés)

②

Aller à la rencontre des acteurs identifiés et de tous ceux pouvant potentiellement s'intéresser à la démarche (échanges avec les passants et les travailleurs situés à proximité, porte à porte dans un lotissement ou un habitat collectif, etc)

③

Organiser une première rencontre pour bien exposer le projet et comprendre les attentes (informer de l'objectif de la démarche, du calendrier mis en place et du déroulé). Mettre tout cela en débat et le faire évoluer si nécessaire

④

Définir et répartir les rôles afin de tirer partie des envies et des compétences de chacun

⑤

Permettre des moments de convivialité durant les temps de chantier (pique-nique, jeu...)

⑥

Après le chantier, faire un bilan et informer des résultats (retours via temps collectif, mail, édition d'un document,...). Cette phase permettra de renforcer la motivation et la satisfaction du groupe et donner l'envie de recommencer

« Nous devons penser et faire collectivement »

Emmanuel Nagoua, écologue ville de Lormont



07 CHAUVES-SOURIS AMÉNAGER DES CAVITÉS

- Favoriser la reproduction et l'hibernation des chauves-souris
- Réguler le nombre de moustiques (mangés par les chauves-souris)
- Favoriser le développement d'autres espèces



De septembre à octobre

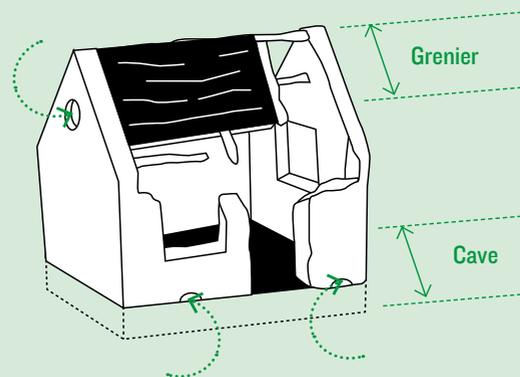
1 ESPACES NATURELS
(grottes, sous-terrains, caves...)
Désobstruer partiellement
les entrées murées



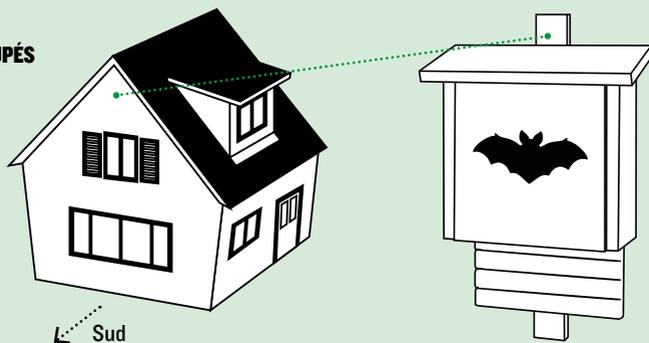
Grillager les entrées ouvertes
pour des raisons de sécurité et
pour préserver la tranquillité des
chauves-souris



2 BÂTIMENTS ABANDONNÉS OU TRÈS PEU UTILISÉS
Créer des petites ouvertures d'au moins 13 cm de large



3 BÂTIMENTS OCCUPÉS
Pose de nichoirs



Vous pouvez observer les chauves-souris dans les parcs Beauval et Séguinaud.
Voir lien dans l'Abécédaire en ligne sur www.parclub.surlarivedroite.fr

08 | CRÉATIVITÉ

CONCEVOIR ET AMÉNAGER L'ESPACE

- Valoriser les particularités et les dynamiques environnementales, sociales et esthétiques des lieux
- Tirer parti de ces particularités pour favoriser la protection de l'environnement, la cohésion sociale, la qualité du cadre de vie



Toute l'année

COMMENT FAIRE ?

- Prendre le temps d'observer les lieux, de découvrir leurs composantes naturelles et bâties et d'aller à la rencontre des personnes qui le vivent

- Parcourir l'espace et ses environs pour s'imprégner de ses particularités :

→ **ÉCOLOGIQUES** : Y a-t-il de l'eau, du relief ? Quelle est la nature du sol ? Quels sont les lieux d'ombre, de lumière, sèche ou humide ? Quelles plantes, quels animaux et insectes peut-on observer ?

→ **SOCIALES** : Y a-t-il des bâtiments ou des petites constructions ? Quelles sont leurs natures, leurs histoires, leurs fonctions ? Quels sont les usages et les pratiques observées ? Qui s'occupe de la gestion actuelle ;

des jardiniers municipaux, des entreprises, des habitants ? Quelle connaissance ont-ils des lieux ?

→ **ESTHÉTIQUE** : Y a-t-il des arbres, des constructions, des points de vue ou des ambiances remarquables ?

→ **CONTEXTUELLES** : Y a-t-il des quartiers d'habitation, des services, des associations, des écoles, des commerces et d'autres particularités environnementales, sociales et esthétiques présentes à proximité ?

Les questions principales étant :

Comment peut-on tenir compte de ces particularités ? Comment peut-on tirer parti des potentialités et des ressources locales dans la conception, l'aménagement et la gestion de l'espace ?



Quels liens avec le parc des Coteaux ?

Le parc des Coteaux est composé d'une dizaine de parcs publics dont la conception paysagère a été réalisée par des paysagistes, du 17^{ème} siècle jusqu'à nos jours.



09 | CIMETIÈRE

ENTRETIEN UN ESPACE NATUREL

➤ Développer un sanctuaire vivant en favorisant l'accueil et le refuge de la faune et la flore

➤ Préserver la santé des visiteurs en évitant l'utilisation de pesticides



De septembre à novembre
& de mars à mai

Cinq grands types d'espaces caractérisent les cimetières :

- ① Les entrées et sorties,
- ② Les allées,
- ③ Les espaces entre les pierres tombales,
- ④ Les murs d'enceintes,
- ⑤ Les espaces vacants en attente de concessions

Pour chacun d'entre eux des actions peuvent-être menées.

①

Les entrées et sorties sont des lieux qui selon leur disposition peuvent parfois permettre la mise en place de petits massifs de plantes vivaces

②

Les allées minérales peuvent être enherbées par ajout de terre et de semis, ou de gazon en rouleau, ou bien en laissant tout simplement les herbes pousser et venir tondre de temps en temps. Pour les allées accompagnées d'arbres, il est possible d'y installer des nichoirs (➤ Voir *Nichoir*)

③

Les espaces entre les pierres tombales, trop étroits pour passer la tondeuse, peuvent être semés avec des sedums ou d'autres plantes couvre-sol

④

Les murs d'enceintes sont des refuges intéressants pour les plantes des murailles et les reptiles (➤ Voir *Murets, pierres et ruines*). Vous pouvez favoriser leur développement en récoltant et semant leurs graines. Les pieds des murs peuvent-être des lieux propices à des semis de plantes, ou si l'espace le permet, la plantation de vivaces

⑤

Les espaces vacants, sont des lieux qui peuvent être bien plus facilement gérés en pelouse ou prairie

Ces travaux peuvent-être réalisés progressivement et surtout accompagnés d'outils d'information et de communication, afin que les visiteurs comprennent bien la démarche engagée.

Allée enherbée
Cimetière Saint-Romain à Cenon

Quels liens avec le parc des Coteaux ?

Si l'histoire du parc des Coteaux est intimement liée à l'implantation de domaines paysagers sur les hauteurs des coteaux à partir du 17^{ème} siècle, elle est aussi rattachée à l'implantation d'églises et/ou de cimetières surplombant le fleuve et la ville de Bordeaux. Le parc des Coteaux est ainsi composé de ces lieux ouverts au public dans lesquels la gestion écologique trouve tout son sens.



10 | CLAIRIÈRES CRÉER ET PRÉSERVER

- Diversifier le milieu forestier en multipliant les lisières
- Diversifier l'habitat avec des zones prairiales
- Régénérer un boisement (➔ Voir *Arbres poussant naturellement*)



De octobre à décembre

①

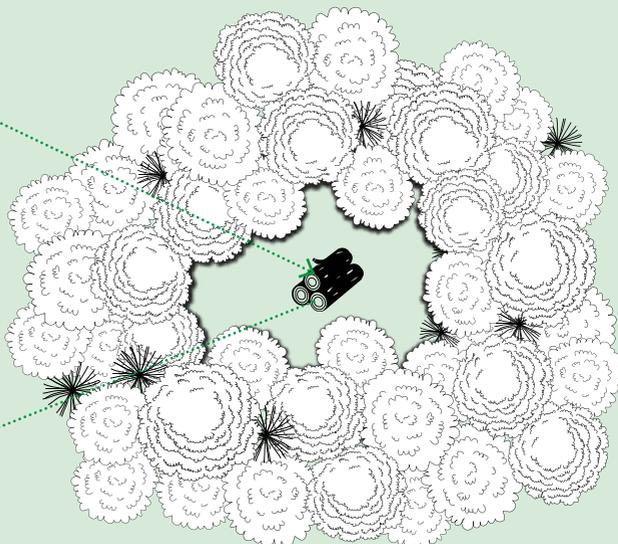
Débroussailliez et/ou tronçonner sur une surface d'environ 100 à 300 m²

②

Exporter la matière ligneuse, 3 possibilités:
 > utiliser broyée pour les massifs et jeunes arbres
 > laisser se décomposer en tas vers les lisières pour stimuler la constitution de véritables zones de transition riches en biodiversité (➔ Voir *Lisière*)
 > utiliser pour le chauffage

③

Entretien tous les 2/3 ans



En profiter pour éliminer le laurier et autres espèces envahissantes (➔ Voir *Laurier et robinier*).

Clairière au parc du Cypressat



Vous pouvez observer des clairières dans les parcs du Cypressat et Sybirol.
 Voir lien dans l'Abécédaire en ligne sur www.parclab.surlarivedroite.fr

11 | COMESTIBLES IMPLANTER ET FAVORISER

- Développer le concept "manger le paysage"
- Contribuer au développement de l'alimentation de proximité
- Restaurer le patrimoine végétal des parcs (anciens vergers)
- Augmenter le stock de nourriture pour certains animaux
- Favoriser les abeilles et autres pollinisateurs avec des espèces mellifères



De février à décembre

Calendrier des récoltes

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Pissenlit			■	■								
Mâche sauvage		■	■									
Fenouil sauvage				■	■	■						
Noisettes									■	■		
Châtaignes										■	■	■
Champignons								■	■	■	■	
Mûres								■	■			
Figues									■	■	■	
Pommes										■	■	■
Prunes							■	■				
Argouses								■	■			
Raisin								■	■			

- ① Restaurer les arbres existants (tailler, greffer les porte-greffes)
- ② Planter des arbres et arbustes adaptés au terroir en multipliant par bouturage et semis des espèces présentes et en implantant de nouvelles espèces
- ③ Communiquer et impliquer (panneau, organisation d'événements comme des balades "dégustation", des chantiers bénévoles de restauration/ plantation/récolte,...)
- ④ Entretien (taille, élimination des végétaux concurrents...)



Les plantes sauvages, Connaître, cueillir et utiliser - Thierry Thévenin, éditions Lucien Souny

12 | DÉCHETS VALORISER ET RECYCLER

- Réutiliser les nombreux déchets produits par l'entretien des parcs (tonte, feuille, élagage...)
- Constituer une ressourcerie locale



Toute l'année

Il existe quatre grandes familles de matériaux produits par la gestion des parcs :

- ① De la tonte,
- ② Des feuilles,
- ③ Des branches,
- ④ Des troncs d'arbres

Pour chacun d'entre eux des actions peuvent-être menées.

①

La gestion des surfaces enherbées se pratique de différentes façons. (↪ [Voir Pelouse](#)). Il y a la tonte fréquente (type terrain de sport), la moins fréquente (type espace enherbé de détente) et la fauche annuelle (type prairie). Si le passage est fréquent, vous pouvez laisser la tonte sur place, s'il est moins fréquent, il est préférable d'évacuer les matériaux. Dans ce cas, il est possible de l'utiliser pour faire du compost ou comme couverture de sol que l'on appelle "paillage" (↪ [Voir Sol](#)). Les prairies, elles, idéalement peuvent être pâturées (↪ [Voir Pâturage](#))

②

A l'automne, de grandes quantités de feuilles tombent au sol. Le plus simple est de les laisser sur place ou bien de les entasser aux pieds des arbres et arbustes pour en faire un paillage. Cela permet de les réutiliser au plus près tout en enrichissant le sol

③

Les branches peuvent-être broyées pour faire du paillage que l'on peut épandre directement sur le sol, l'utiliser pour marquer des chemins dans des surfaces enherbées ou bien comme paillage des massifs

④

Les troncs d'arbres peuvent-être tout simplement laissés sur place afin de servir de refuge pour la faune et la flore

Quels liens avec le parc des Coteaux ?

Le parc des Coteaux, avec ses 240 hectares de domaine public et 10 installations sportives, produit de nombreux matériaux issus de sa gestion. La transformation de ces matériaux en ressource locale est un enjeu majeur.

Tas de broyas de branches en attente d'utilisation, parc de la Burthe à Floirac



13 | ESPÈCES PARAPLUIES CONNAÎTRE ET SENSIBILISER

- Protéger un grand nombre d'espèces animales et végétales
- Sensibiliser les usagers des parcs à la préservation des espèces et des milieux naturels



Toute l'année

Définition

« Une espèce parapluie (umbrella species, en anglais) est "une espèce dont le domaine vital est assez large pour que sa protection assure celle des autres espèces appartenant à la même communauté" (Ramade, 2002) ». (source : INPN)

COMMENT FAIRE ?

Préserver ces espèces revient à préserver leurs habitats.

• L'Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*)

• Le Bel-argus (*Polyommatus bellargus*)

Ces deux espèces habitent les pelouses et friches calcicoles sèches (➤ Voir **Pelouse calcicole**), habitats d'intérêt communautaire hébergeant nombre d'espèces rares et protégées et qui constituent des milieux représentatifs du parc des Coteaux. Le Bel-argus affectionne les pelouses sèches ouvertes. L'Azuré du Serpolet, dont la plante hôte dans le Sud-Ouest est l'origan, préfère les ourlets calcaires, stade de transition entre la pelouse et le taillis arbustif. Ces espèces couvrent donc l'intégralité des milieux calcaires, en dehors des zones purement forestières.

• Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)

• Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*)

L'Alyte accoucheur est une espèce d'amphibien qui présente un mode de reproduction unique en France : le mâle porte les œufs sur son dos durant une grande partie de leur développement, avant de les déposer dans l'eau au moment voulu. Les fêtards se développent ensuite dans l'eau sur une période assez longue. L'Alyte accoucheur nécessite donc des habitats terrestres et aquatiques en bon état de conservation. Il illustre parfaitement la fragilité de ces espèces et leurs besoins variés en habitat. La Couleuvre verte et jaune est le plus grand reptile présent sur le territoire étudié. Cette espèce présente des domaines vitaux de grandes tailles. Il est important de rappeler que cette couleuvre, non vénéneuse, est inoffensive.

Quels liens avec le parc des Coteaux ?

A l'échelle du parc des Coteaux, la prise en compte dans la gestion courante de ces espèces ou groupe d'espèces permettra la préservation des cortèges floristiques et faunistiques associés à savoir :

- les pelouses et friches calcicoles sèches
- les boisements et lisières forestières
- les prairies semi-naturelles



L'Azuré du Serpolet
(*Maculinea arion*)

©Mathieu Molières - Association Cistude nature



Le Bel-argus
(*Polyommatus bellargus*)

©Mathieu Molières - Association Cistude nature



Alyte accoucheur
(*Alytes obstetricans*)

©Mathieu Berroneau - Association Cistude nature



Couleuvre verte et jaune
(*Hierophis viridiflavus*)

©Mathieu Berroneau - Association Cistude nature



"Espèce parapluie": www.wikipedia.org

Voir lien dans l'Abécédaire en ligne sur www.parclab.surlarivedroite.fr

14 | ÉVÈNEMENT CULTUREL ET SPORTIF ACCUEILLIR

- Faire découvrir les richesses naturelles du parc des Coteaux
- Favoriser le lien social



En amont
de l'organisation
d'une manifestation

Il est primordial que l'organisation d'un événement respecte les richesses du parc des Coteaux. Si les milieux naturels, les plantes, les animaux, mais également le mobilier et les équipements publics en pâtissent cela n'a pas de sens. Pour cela, il faut :

- Bien adapter l'événement au contexte du parc des Coteaux ;

- Impliquer les acteurs du territoire (techniciens, jardiniers des services municipaux, responsables d'associations) qui ont une connaissance fine du parc ;
- Identifier les enjeux écologiques du parc ;
- Définir des actions spécifiques pour les respecter ;

- Former et sensibiliser les différents acteurs de l'événement ;
- Sensibiliser le public de l'événement à la préservation de la biodiversité ;
- Restituer le parc « sans trace » ;
- Mesurer les impacts de l'événement et rechercher des pistes d'amélioration.



Quels liens avec le parc des Coteaux ?

Le parc des Coteaux accueille de nombreux événements tout au long de l'année. Les membres du parc LAB – le Laboratoire du parc des Coteaux – travaillent collectivement pour relever le défi d'associer la préservation des qualités de cet espace de nature en ville avec le développement des usages qui s'y ancreront.

Ermitage - Lormont
© Florent Larronde



Guide d'aide à l'organisation de manifestations dans ou à proximité de milieux naturels (Département de la Gironde). téléchargement : www.lc.cx/G2fl
Voir lien dans l'Abécédaire en ligne sur www.parcclab.surlarivedroite.fr

15 | FRELONS ASIATIQUES LIMITER ET SURVEILLER

- Protéger les abeilles et les ruches de la prédation
- Préserver la production de miel des abeilles
- Préserver la pollinisation des plantes par les abeilles
- Garantir la sécurité des habitants



Observer/signaler
entre mai
et septembre

POURQUOI ÉVITER LE PIÉGAGE ?

Un piégeage efficace et relativement sélectif des fondatrices demande énormément de temps, d'attention et d'expertise. On prend le risque de décimer des populations d'insectes qui ne posent aucun problème.

DANS QUELS CAS DÉTRUIRE DES NIDS ?

Lorsqu'ils présentent un danger (exemple : au-dessus d'une porte d'une habitation ou d'un bâtiment recevant du public, à proximité immédiate de jeux pour enfants). La destruction doit être faite par des professionnels ou par l'Association Frelon Asiatique Vespavelutina (AFAV) présente actuellement sur 2 communes du parc (Floirac et Genon).

OBSERVER ET MESURER L'ÉVOLUTION

Il est important de surveiller l'apparition de nids et de les signaler. L'AFAV récolte ces signalements et répertorie chaque année sur une carte interactive les nids détruits.



Frelon asiatique

Frelon européen



Abeille



Guêpe



PRÉDATEURS NATURELS

Récemment introduit, le frelon asiatique a pour le moment peu de prédateurs. Cependant, certains oiseaux insectivores comme la bondrée apivore s'intéressent à lui.



<http://frelonasiatiquevespa33.eklablog.com/>

16 | JARDINIERS

APPRENDRE ET TRANSMETTRE

- Protéger et développer la biodiversité
- Embellir les espaces publics
- Respecter la santé humaine par l'arrêt de l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques
- Favoriser et développer les usages en lien avec la protection de la biodiversité
- Être en capacité d'informer, de sensibiliser et de transmettre ses savoirs et savoir-faire



Toute l'année

Un statut de « Maître jardinier du parc des Coteaux » va être mis en place. Les personnes ayant ce statut auront préalablement validé un certain nombre d'acquis en lien avec les principes et savoir-faire propres à la gestion du parc des Coteaux, tels que :



Reconnaître et respecter les milieux naturels



Être à l'écoute et partager ses savoirs avec les usagers du parc



Concevoir l'aménagement des parcs et jardins



Planter et entretenir les plantes (arbres, arbustes, grimpantes, vivaces, annuelles, couvre-sols, etc.)



Assurer le suivi des papillons de jour (programme « Propage » <http://propage.mnhn.fr/>)



Assurer le suivi des prairies (programme « Florilège » <http://www.florileges.info/>)



Assurer le suivi des nichoirs



Jardiner sur sol vivant



Valoriser les déchets en ressource

Ce programme de formation et/ou de validation d'acquis est coordonné par le parc LAB – Le laboratoire du parc des Coteaux – www.parclab.surlarivedroite.fr



À voir sur youtube : « Le cueilleur d'arbre », un reportage sur un passionné des arbres et du monde vivant.

Partage de savoir-faire entre les jardiniers du parc des Coteaux – Rencontre parc LAB au parc de la Burthe à Floirac

« Pour être un bon jardinier, il faut aimer les plantes. N'importe qui peut devenir jardinier, il faut juste être curieux et observateur. À partir de ce moment-là, tu deviens jardinier car tu pénètres le monde vivant. »

Francis Demarty, jardinier municipal
Ville de Bassens

17 | JARDINS DE PARTICULIERS DÉPASSER LES LIMITES

- Développer une gestion écologique au delà du parc des Coteaux :
- Permettre aux habitants de contribuer au développement du parc
 - Engager l'échange entre jardinier amateurs et jardiniers du parc
 - Créer une communauté active de jardiniers amateurs qui entourent le parc

①

PROPOSER UNE CHARTE AUX HABITANTS POUR VALORISER LEURS PRATIQUES SUR LEURS ESPACES PRIVÉS ET COLLECTIFS. S'engager sur au moins une action parmi les suivantes :

- utilisation économe et responsable de l'eau potable au jardin
- protection naturelle et raisonnée des plantes
- soin aux sols par la valorisation des déchets organiques
- accueillir et favoriser la biodiversité
- consommation responsable des énergies et des achats écocitoyens

②

PERMETTRE AUX HABITANTS DE JARDINER L'ESPACE PUBLIC (notamment aux abords du parc)

- jardins familiaux, jardins partagés
- pieds d'arbre
- trottoirs
- façades...



jardin privé en permaculture à Lormont



Pied d'arbre planté dans une ASL de Floirac

18 | LAURIER ET ROBINIER RÉDUIRE ET CONTENIR

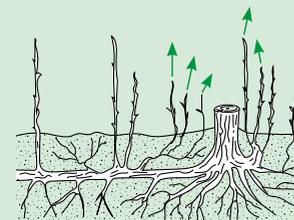
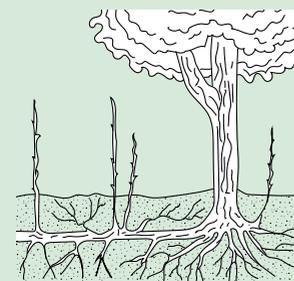
- Garantir l'espace nécessaire au développement des autres espèces (le robinier et le laurier sont des espèces qui prennent le dessus sur les autres)
- Valoriser leurs utilisations



En mars et/ou septembre

Ces deux espèces se développent en drageonnant, d'autant plus lorsqu'on les coupe.

Couper chaque année les drageons naissant autour du pied principal (ou de la souche s'il a été coupé) pour le contenir et affaiblir sa vigueur.



Mieux vaut réduire l'ampleur d'un massif dans le cadre de la création d'une clairière ou d'un cheminement. (➤ Voir **Clairières**)



Le laurier est en quelque sorte la signature botanique qui marque l'identité du parc des Coteaux : il a donné son nom à la ville de Lormont. C'est un aromate très utilisé. (➤ Voir **Plantes et fruitiers comestibles**)



Le robinier (ou faux accacia) produit de nombreuses fleurs mellifères que l'on utilise en tisane ou en pâtisserie. Son bois quasi imputrescible naturellement est utilisable pour faire des piquets et du mobilier d'extérieur.



www.bordeaux.fr/p74938/charte-ecologique-du-jardinier
www.strasbourgcapousse.eu/envoyer-votre-projet/



Autres espèces indésirables: Jussies (*Ludwigia grandiflora*, *L. peploides*), Aylanthe (*Ailanthus altissima*), Cerisier tardif (*Prunus serotina*), Bambou (*Phyllostachys nigra*)...

19 LISIÈRE

CRÉER DES ZONES DE TRANSITION

- Développer les habitats particulièrement riches et diversifiés
- Permettre aux utilisateurs du parc d'observer la variété des écosystèmes : cortège de fleurs > insectes butineurs > oiseaux insectivores > etc.



Toute l'année

①

Délimiter à l'aide de piquets et de rubalise l'emprise de la future lisière (2m minimum le long du boisement)

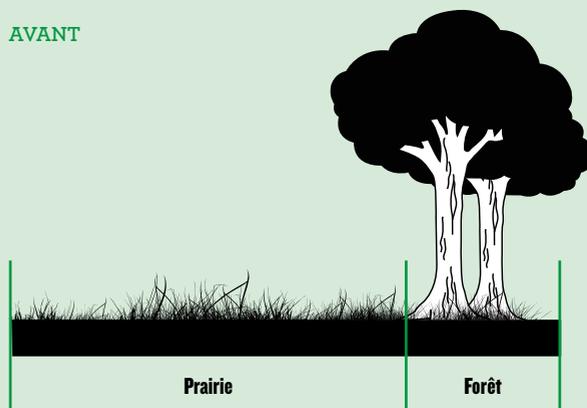
②

Laisser la végétation évoluer naturellement (ronce, aubépine, prunelier, noisetier, sureau, fusain d'Europe...) en contrôlant le développement des espèces indésirables (☞ Voir Lauriers et robiniers)

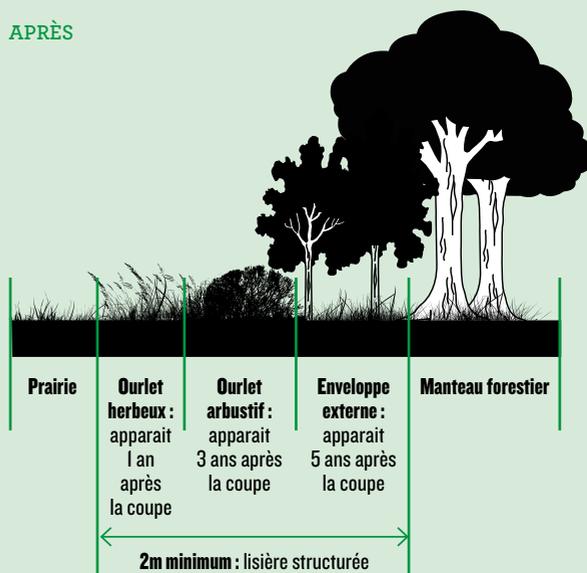
③

Une fois la lisière créée, entretenir régulièrement pour conserver la structure : coupes sélectives des arbustes pour éviter le développement des espèces de haut-jet. Les déchets de coupes/tailles peuvent être déposés en tas éparses dans la lisière

AVANT



APRÈS



« Les lisières sont des milieux intermédiaires très riches bien souvent méconnues, il faut les revaloriser »

Mathieu Molières, écologue
Cistude Nature



Voir lien dans l'Abécédaire en ligne sur www.parclab.surlarivedroite.fr



20 | MARE TEMPORAIRE CRÉER ET ENTRETENIR

➔ Augmenter le nombre et la diversité d'amphibiens et de libellules en favorisant les lieux de reproduction



En hiver

1 CHOIX DU LIEU D'IMPLANTATION

Les coteaux calcaires sont très perméables, il faut donc privilégier les fonds de vallons ou les zones humides

2 CREUSER UN TROU D'ENVIRON 10M²

Une petite mare de 5m² ou un fossé peuvent aussi être intéressants quand on ne peut pas faire plus grand

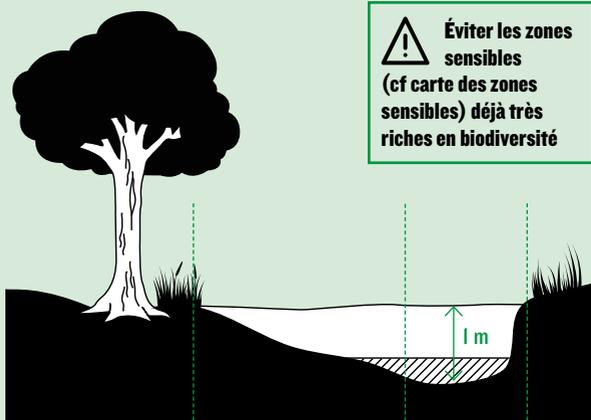
3 EXPORTER LA TERRE EXTRAITE

La terre ne doit pas être étalée aux abords de la mare pour ne pas détruire les milieux. Il faut l'exporter et la valoriser ailleurs

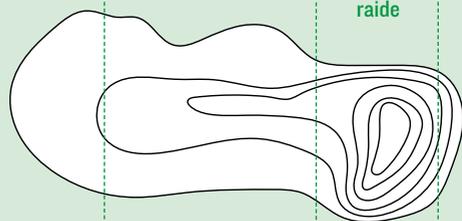
4 ENTRETENIR

Tous les 10 ans environ : curage partiel

5 ATTENDRE, suivre et observer la colonisation NATURELLE, la diversité, l'évolution du niveau d'eau (SANS RIEN INTRODUIRE)



2/3 en pente douce 1/3 en pente raide



Périodes minimales en eau

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔
☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔	☔



Les mares existantes peuvent être surcreusées pour augmenter la période en eau



21 | MURETS, PIERRES ET RUINES TRANSFORMER EN REFUGE

➔ Protéger et favoriser les espèces utilisant ces milieux pour :

- s'abriter
- hiberner
- se reproduire
- nidifier

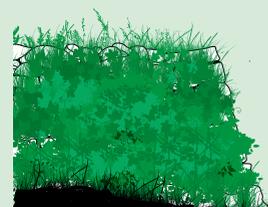


Toute l'année

Certaines espèces tels que les lézards des murets, les lézards verts, les couleuvres, les musaraignes et les oiseaux trouvent refuge dans ces milieux.

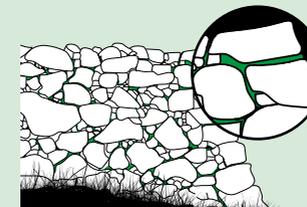
1

Débroussailler les murets enfrichés



2

Ne pas remaçonner intégralement, laisser des trous dans les joints



3

Ne pas détruire ni évacuer les pierres d'une ruine mais sécuriser (↔ Voir Arbre creux)



domaine de Beauval - Bassens ©R.Escher



Observez les mares du parc des Coteaux : Rozin, Carriet, Palmer, Observatoire, Castel, Burthe.



Murs de pierres sèches et pierriers par la LPO Alsace. <http://alsace.lpo.fr/>

22 | NICHOURS CONSTRUIRE ET POSITIONNER

- Augmenter le nombre de refuges pour nicher (arbres, haies...)
- Favoriser les espèces d'oiseaux en déclin
- Garantir une mixité des espèces



avant le printemps

① Planter des arbres et des haies
(➤ Voir *Planter des espèces adaptées à leur milieu*)

② Favoriser des zones propices au développement des insectes
(➤ Voir *Prairie haute et graminé - Voir Bois mort*) et des arbustes à petits fruits
(➤ Voir *Implanter des espèces comestibles*)

③ Aménager des espaces calmes en déviant de la zone de bruit ou en coupant par une haie haute et dense

④ Construire des nichours adaptés à l'espèce choisie.
Diamètre du trou (mm)



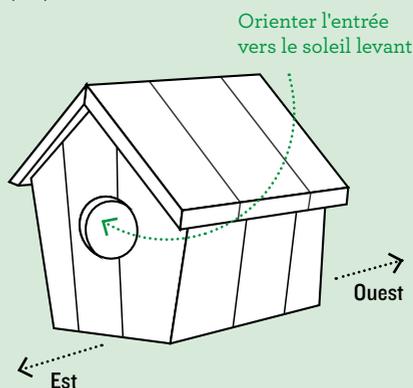
Ø 24 à 28
Mésange



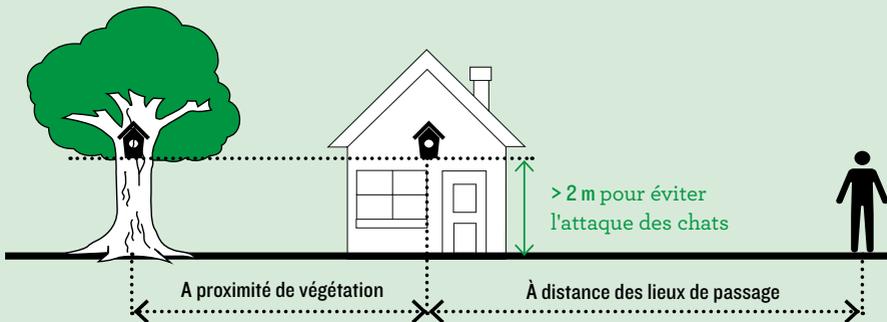
Ø 28 à 36
Passereau



Ø 36 et +
Pic épéche



⚠ Penser aux abreuvoirs naturels ou artificiels à proximité!



23 | PÂTURAGE PÂTURER LES ESPACES NATURELS

- Protéger et développer la biodiversité par l'entretien des prairies et des sous bois
- Enrichir le sol
- Sensibiliser les habitants et les gens de passage au rôle des animaux pour la gestion des paysages



De juillet à octobre

COMMENT FAIRE ?

Le pâturage peut-être réalisé de différentes façons. Actuellement, nous mettons en place des expérimentations permettant de trouver la ou les méthodes les plus adaptées. Car dans le parc des Coteaux, l'objectif est de réaliser un pâturage qui ne soit pas intense afin de permettre aux plantes, telles que les orchidées, de se développer.

Moutons, chèvres ou chevaux peuvent rendre ce service de gestion des paysages du parc des Coteaux. Mais attention, s'ils sont là aussi pour que les usagers du parc puissent venir les voir, il est très important de respecter des règles élémentaires :

- tenir son chien en laisse pour qu'il ne les effraie ou ne les morde pas ;

- ne pas les nourrir, cela peut les rendre malade et causer leur mort ;
- ne pas courir vers eux, car ils peuvent prendre peur et s'échapper.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à venir voir le responsable du troupeau, il prendra plaisir à échanger avec vous !



Quels liens avec le parc des Coteaux ?

Si certains espaces sont tondus par les jardiniers afin d'offrir une place à de multiples usages, la majorité du parc peut-être gérée par le pâturage (prairies, sous-bois). Depuis quelques années, un troupeau de huit brebis entretient ainsi le parc des Iris à Lormont.

Troupeau de brebis – Ferme des Iris à Lormont



nichoir.net
Voir lien dans l'Abécédaire en ligne sur www.parclab.surlarivedroite.fr



Voir sur Youtube : Eco-pâturage : Saint-Prix opte pour des moutons !
Voir lien dans l'Abécédaire en ligne sur www.parclab.surlarivedroite.fr

24 PELOUSE

ENTREtenir UN ESPACE NATUREL

- Arrêter l'utilisation de produits chimiques dangereux pour la santé humaine et animale
- Augmenter la biodiversité (plantes, animaux, insectes)
- Tirer parti de la dynamique du vivant



Toute l'année

COMMENT FAIRE ?

S'il est apprécié d'avoir des espaces tondu régulièrement permettant de multiples usages (repos, pique-nique, sport), il faut pour cela respecter quelques gestes nécessaires au respect de la vie du sol et de la santé des usagers (humains et non-humains) :

- ne pas utiliser de produits chimiques (↔ Voir Sols);

- bien choisir sa pelouse. Il est important de choisir sa pelouse en fonction des conditions climatiques et des types de sols ;
- tondre entre 8 cm à 10 cm pour que l'herbe puisse développer ses racines et soit donc plus résistante ;
- Il n'est pas nécessaire de l'arroser : votre pelouse reverdira dès les premières pluies. De

plus, arroser trop fréquemment empêche les racines de se développer vers le bas pour aller chercher l'eau et ne la sensibilise pas à la sécheresse.

- Il est éventuellement possible de l'enrichir avec des engrais organiques. Ce sont des engrais réalisés à base de fumier qui respectent la vie du sol par l'activation des bactéries.

Quels liens avec le parc des Coteaux ?

En plus de la gestion de grands espaces tondu dédiés à de multiples usages, le parc des Coteaux comprend 10 installations sportives. Depuis 2016, les quatre villes se sont engagées dans l'arrêt des pesticides et engrais chimiques pour la gestion des terrains de sport pour un meilleur respect de la santé des usagers.

Composition de pelouse et prairie – parc Palmer à Cenon



25 PELOUSE CALCICOLE

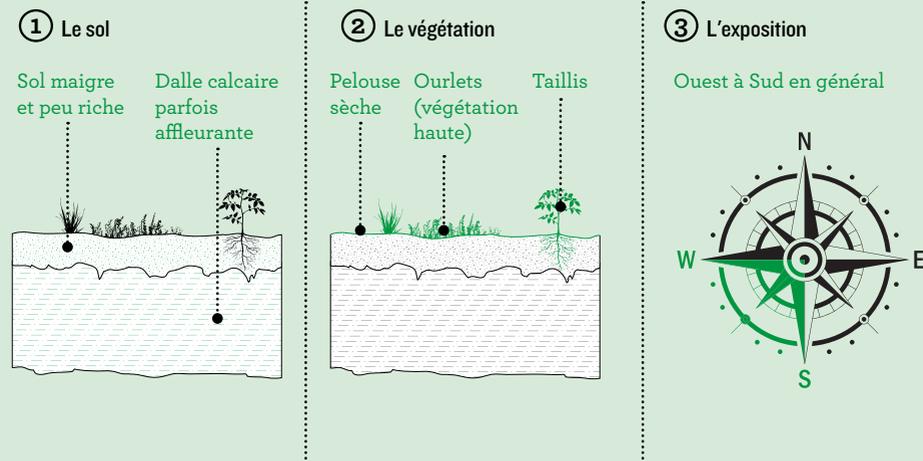
RECONNAÎTRE ET PRÉSERVER

- Préserver des espèces protégées
- Conserver un milieu ouvert (et lutter contre l'enfrichement)



Toute l'année

RECONNAÎTRE



4 Les espèces végétales

- Orchidées sauvages
- Serpolet et/ou origan
- Prunellier (3 ou 4 espèces)



ENTREtenir

- 1 Pâturage ponctuel avec des espèces légères (ovin / caprin)
- 2 Débroussaillage sélectif



Voir lien dans l'Abécédaire en ligne sur www.parclub.surlarivedroite.fr

26 PRAIRIES SEMI-NATURELLES

GÉRER ET ENTRETENIR

- Maintenir les espaces ouverts
- Favoriser la floraison d'espèces donc leur reproduction
- Maintenir et développer les zones refuges pour les animaux, notamment les papillons



Fauche tardive
à partir du 15 juillet

Comment tondre ?



Pour les grandes surfaces



Pour les petites surfaces

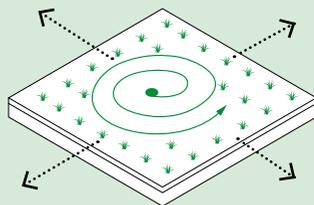
À quoi peut servir la tonte ?

Foin ou pâturage

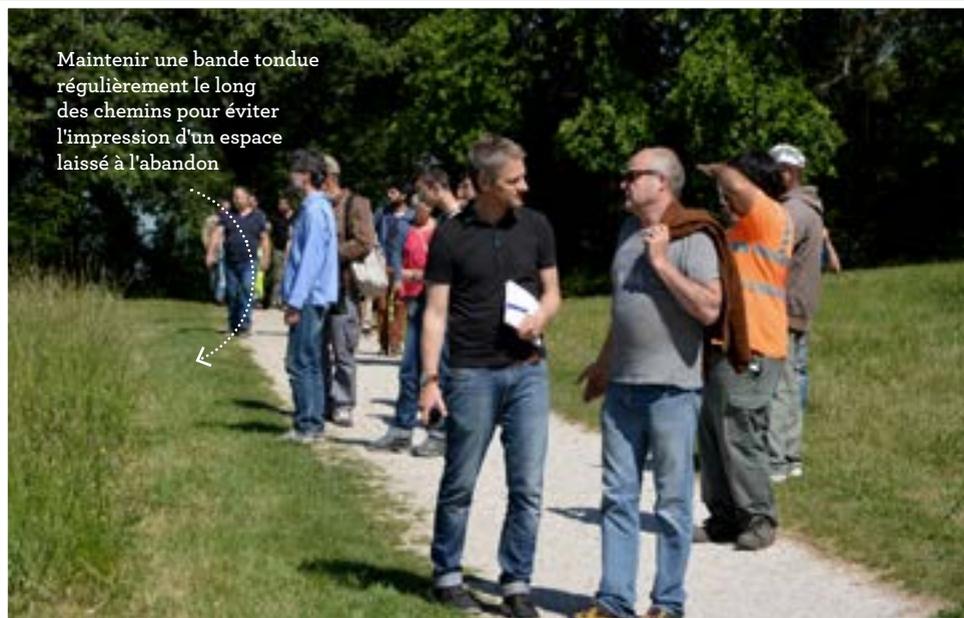


Pailler / Constituer un compost

Fauche centrifuge pour éviter de piéger les animaux (du centre vers la périphérie)



Maintenir une bande tondue régulièrement le long des chemins pour éviter l'impression d'un espace laissé à l'abandon



SI C'EST UN ESPACE TRAVERSÉ

Tondre des chemins en essayant de suivre les cheminements naturels existants (repérer les piétinements)

SI C'EST UN ESPACE OCCUPÉ

Tondre des alcôves et recoins reliés les uns aux autres

→ changer l'emplacement d'une année sur l'autre

ANNÉE 1 :
ZONE REFUGE
NON FAUCHÉE
ANNÉE 2 :
PLACETTE FAUCHÉE

ANNÉE 1 :
PLACETTE FAUCHÉE
ANNÉE 2 :
ZONE REFUGE
NON FAUCHÉE



27 | SOL

CONNAÎTRE LA VIE DU SOL

- Comprendre les liens étroits entre les plantes et le sol
- Savoir tirer parti de la vie du sol
- Savoir jardiner sur sol vivant



Toute l'année

Le sol est un organisme vivant. Une bonne santé du sol est synonyme d'une bonne santé des plantes.

Dans la nature, telle une forêt, le sol est constamment alimenté par les plantes (chutes des feuilles, échanges de nutriment par les racines...) et, inversement, les plantes sont constamment alimentées par le sol. Il est donc primordial :

- de connaître la nature et l'état du sol afin d'adapter son action ;
- de ne pas utiliser de produits chimiques qui tuent la vie des sols plus qu'ils ne la créent, produisant un effet trompeur de « dopage » des plantes qui nuit à leur santé ;
- d'aérer le sol si nécessaire (fourche/grelinette), mais de ne jamais le retourner ;
- de toujours couvrir le sol d'un paillage par accumulation de 10 à 20 cm de matériaux naturels tel que de la tonte de pelouse, du bois broyé appelé BRF (Bois Raméal Fragmenté), des feuilles mortes, ou autres. Cela permet de protéger la surface du sol des impacts des gouttes de pluie et du rayonnement du soleil, nocifs à la vie du sol.

Etude de sol – domaine de Sybirol à Floirac

« Je ne vois pas ce qu'il y a de plus précieux sur cette planète que le sol »

Francis Hallé,
botaniste, biologiste
et dendrologue français.

www.parclab.surlarivedroite.fr

Coordination :
Benjamin Chambelland

Rédaction :
Rémi Bercovitz, Benjamin Chambelland, Adrien Demay

Relectures :
Claire Thiriet et Charlotte Hüni

Design graphique :
studiodb.fr

Photographies :
Grand Projet des Villes Rive Droite
sauf mentions contraires

Impression :
www.blfimpression.fr

Imprimé en 475 exemplaires
octobre 2017
Gratuit



Voir sur Youtube Episode 05 : La formation des sols présenté par Francis Hallé
Jardiner sur sol vivant, Gilles Domenech, 2009, éditions Larousse
Voir Etude des sols sur www.parclab.surlarivedroite.fr

**Fruit d'un travail collectif
mené depuis 2013 par les élus,
techniciens et jardiniers des Villes
de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac,
accompagnés par le Grand Projet des Villes
Rive Droite et de nombreux partenaires,
ce guide de gestion écologique
vous permettra de mieux connaître
et comprendre le parc des Coteaux,
ce qu'il représente pour la Rive Droite
et la Métropole bordelaise, les enjeux
de sa préservation et de sa valorisation.**

**Mais puisqu'il s'agit d'un guide,
vous y trouverez aussi la philosophie
et les enjeux de sa gestion
ainsi que des conseils pratiques à lire,
à partager et à expérimenter
sans modération.**

**Eveiller la «sensibilité jardinière»
de chacun, c'est faire de la préservation
et de la valorisation du parc des Coteaux
l'affaire de tous.**

www.parclab.surlarivedroite.fr